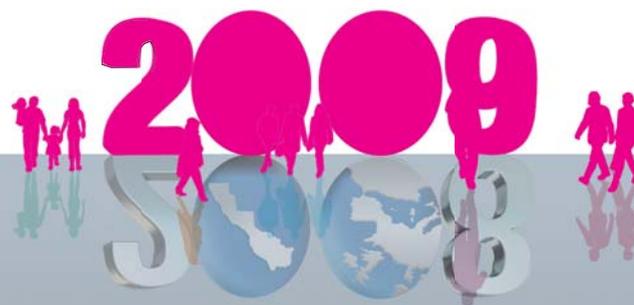


SOMMAIRE



Rapport d'activité 2008

 **مصرف المغرب**
CRÉDIT DU MAROC

48 - 58, boulevard Mohammed V - 20 000 Casablanca
Tél. : +212 (0) 522 47 70 00 - Fax : +212 (0) 522 27 71 27
Service clientèle : +212 (0) 522 477 477 ou info@ca-cdm.ma
www.cdm.co.ma

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

 **مصرف المغرب**
CRÉDIT DU MAROC

REGARDS

PAGE 6	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
PAGE 8	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
PAGE 10	ORGANISATION
PAGE 11	COMITÉ EXÉCUTIF
PAGE 12	CHIFFRES CLÉS
PAGE 13	ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

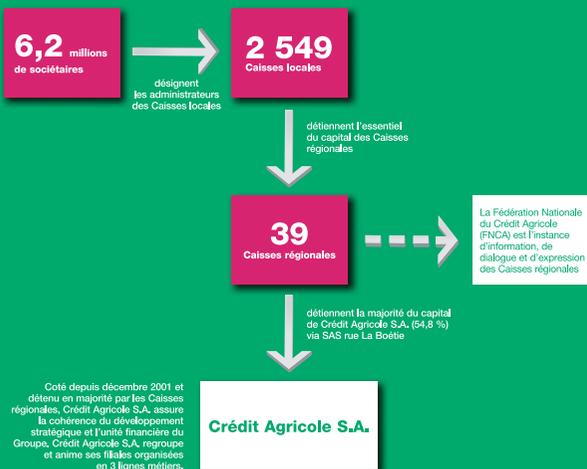
REPORTAGES

PAGE 15	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
PAGE 19	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

REPÈRES

PAGE 42	COMPTES SOCIAUX
PAGE 60	COMPTES CONSOLIDÉS
PAGE 86	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PAGE 89	RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
PAGE 91	RÉSEAU CRÉDIT DU MAROC

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, UN LEADER EN EUROPE



Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales (sauf la Corse) • LCL

• Cariparma FriuliAdria • Emporiki • Crédit du Maroc • Crédit Agricole Egypt

Métiers financiers spécialisés : Gestion d'actifs • Assurances • Banque privée

• Crédit à la consommation • Crédit-bail • Affacturage

Banque de financement et d'investissement : Calyon

Autres filiales spécialisées : Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole Private Equity, Uni-Editions

Présent dans tous les métiers de la banque et de la finance, le Crédit Agricole est le premier groupe bancaire en France avec 28 % de part de marché auprès des ménages.

Dans le monde, il affiche 58 millions de clients en banques de proximité (hors professionnels et entreprises) et s'appuie sur un réseau de 11 500 agences dans plus de 20 pays.

Le Crédit Agricole est également l'un des premiers groupes bancaires en Europe par le nombre de clients détenteurs de comptes courants et par les revenus dans la banque de détail.

Il est n°1 en France, n°3 en Europe et n°7 dans le monde par le niveau de ses fonds propres Tier 1*.

Le Crédit Agricole est présent dans plus de 70 pays, avec un effectif de 164 000 salariés.

* Source : The Banker, juillet 2008

1^{er} partenaire financier de l'économie française avec 420 Mds € d'encours de crédits en France*

* CR • LCL au 30 septembre 2008

28% du marché des ménages

Source : Banque de France

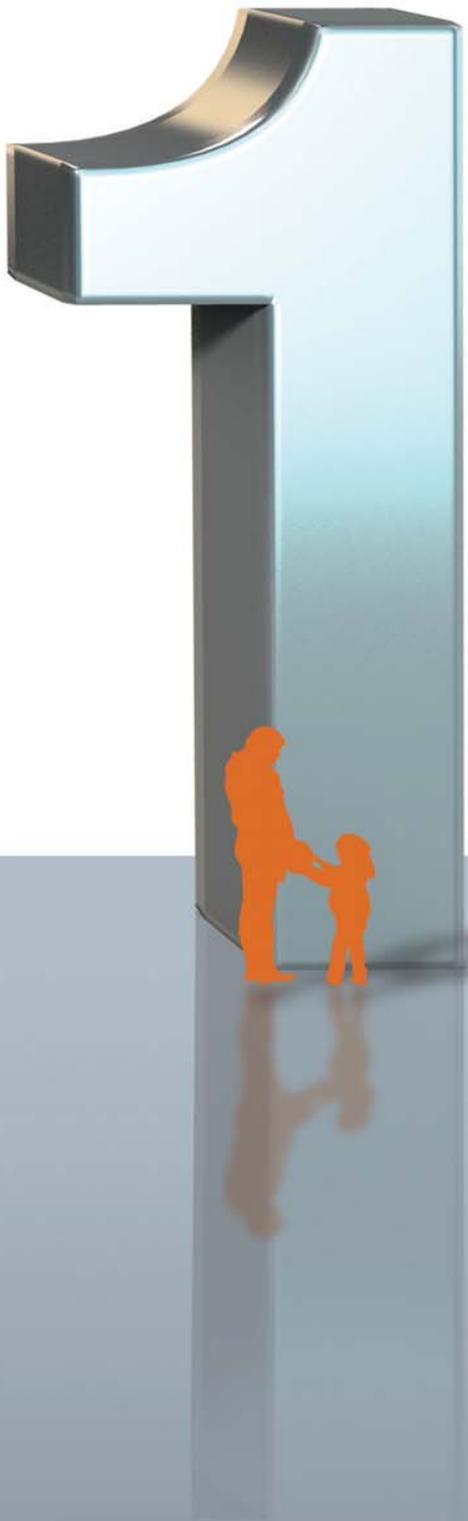
11 500 agences de banque de proximité dans plus de 20 pays

58 millions de clients particuliers dans le monde

74 pays d'implantation



REGARDS



« Les réalisations commerciales et financières sont satisfaisantes, en ligne avec les objectifs du plan de développement. »

En 2008, l'économie nationale a évolué dans un contexte difficile marqué par un ralentissement de l'activité au niveau international dû à l'intensification et à la propagation de la crise financière et économique à travers le monde.

Après avoir résisté dans une première phase, grâce notamment à la solidité de son système bancaire et à sa faible exposition aux marchés financiers internationaux, l'économie du Royaume a ressenti, durant le quatrième trimestre, les effets de la crise mondiale au niveau des activités exportatrices et du tourisme, des transferts des Marocains Résidant à l'Étranger ainsi que des flux des investissements étrangers.

En dépit de ce contexte fortement perturbé, le Maroc a bénéficié d'une croissance de 5,6% grâce à une bonne campagne agricole, à une demande intérieure importante et à une revalorisation du pouvoir d'achat, portées par la relance de la politique budgétaire nationale.

Cette croissance a été soutenue par le système bancaire qui a continué à accompagner les programmes d'investissements des agents économiques tout en renforçant ses fondamentaux et ses fonds propres afin de rester en conformité avec les exigences de Bank Al-Maghrib, dans un contexte caractérisé par la contraction des liquidités et la baisse des conditions.

Concernant le Crédit du Maroc, ses réalisations commerciales et financières sont satisfaisantes, en ligne avec les objectifs du plan de développement. L'année 2008, qui constitue la deuxième année de ce plan, confirme sans conteste le nouvel élan impulsé par les orientations stratégiques de la banque.

Les différents projets lancés dans le cadre de ce plan, qui visent la modernisation de la banque, avancent dans de bonnes conditions et ce, en parfaite synergie avec le Groupe Crédit Agricole, actionnaire principal du Crédit du Maroc.

Durant l'année 2008, le Groupe Crédit Agricole a également réaffirmé son attachement au Crédit du Maroc par la signature d'un accord avec le Groupe Attijariwafa bank visant à porter sa participation dans le capital du Crédit du Maroc de 52,64% à 77%.

Par ailleurs, conformément à ses missions de contrôle permanent, le Conseil de Surveillance a été régulièrement tenu informé de l'état d'avancement des projets réglementaires.

Le Conseil de Surveillance a ainsi examiné les comptes consolidés établis pour la première fois aux normes IAS/IFRS. Tenant compte du contexte international incertain, le Crédit du Maroc a opté pour une approche conservatrice dans la détermination du coût du risque. Le Conseil de Surveillance a appuyé le Directoire dans cette démarche.

Enfin, le Conseil de Surveillance tient à louer la qualité du travail et à saluer la détermination des collaboratrices et collaborateurs de la banque qui ne ménagent aucun effort pour assurer la réalisation des objectifs du plan de développement et conforter la position du Crédit du Maroc au sein du système bancaire marocain.

Saïda LAMRANI KARIM
Président du Conseil de Surveillance



« Dans un environnement de crise mondiale, le Crédit du Maroc a réalisé un beau parcours en 2008. »

Dans un environnement de crise mondiale particulièrement sévère où l'économie marocaine a bien résisté, le Crédit du Maroc a réalisé un beau parcours en 2008.

La politique de développement initiée au cours des exercices précédents a été amplifiée et accélérée.

En matière d'extension du réseau, le Crédit du Maroc a réalisé 48 créations d'agence. En part relative de l'ensemble des ouvertures du réseau des banques, le Crédit du Maroc se positionne au premier rang avec +24% d'agences nouvelles. Cette politique s'inscrit dans la droite ligne de la volonté de l'Etat d'améliorer le taux de bancarisation sur le Royaume.

Le Crédit du Maroc a renforcé sur l'exercice 2008 sa présence auprès de tous les segments de clientèle en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets, affichant ainsi une croissance record des crédits. La distribution des crédits à la clientèle a ainsi progressé de 37%. Le dynamisme des équipes commerciales a permis au Crédit du Maroc de gagner des parts de marché sur le crédit habitat aux particuliers dans un environnement concurrentiel particulièrement rude.

Sur le marché des entreprises, le Crédit du Maroc a intensifié son action auprès des PME pour les aider à financer leurs programmes d'investissement ou leurs cycles d'exploitation. Ainsi la distribution des crédits aux PME a progressé de 23% entre 2007 et 2008.

Ces deux exemples illustrent en partie la performance commerciale des équipes du Crédit du Maroc. Cette performance globale s'apprécie de manière synthétique au travers de la forte évolution du chiffre d'affaires puisque le Produit Net Bancaire du Crédit du Maroc a progressé de 13% pour dépasser 1,589 milliard de dirhams.

Dans le même temps, cette politique agressive de développement a été maîtrisée. Les frais généraux de la banque ont été contenus à hauteur de +9% par rapport à 2007. Ils intègrent les coûts liés à l'accroissement substantiel de notre réseau. Cette progression reste très inférieure à la croissance du chiffre d'affaires. Le Crédit du Maroc a ainsi pu améliorer significativement son coefficient d'exploitation

pour atteindre 50,9%. Ce qui le place à un très bon niveau au plan mondial.

Fort de ces bons résultats, le résultat net de la banque s'est élevé à 361 MDH constatant une bonne maîtrise des risques malgré un très fort développement des crédits.

Au niveau de la structure financière de la banque, 2008 aura été un exercice marquant. Le Crédit du Maroc a réussi une émission obligataire subordonnée de 1 milliard de dirhams en plaçant ces obligations auprès des plus grands investisseurs marocains. Cette opération a été sursouscrite démontrant l'intérêt et la confiance que les investisseurs institutionnels ont dans le Crédit du Maroc.

Cette opération a permis de contribuer au financement du développement de la banque d'une part et de satisfaire à l'obligation définie par Bank Al-Maghrib au niveau du ratio de solvabilité d'autre part.

Enfin, 2008 aura aussi été marquée par la signature de l'accord entre Crédit Agricole S.A. et le Groupe Attijariwafa Bank visant à augmenter la participation d'un des premiers groupes bancaires au monde dans notre capital. Le Groupe Crédit Agricole affirme ainsi sa volonté de jouer un rôle important au sein du Royaume en soutenant de manière plus visible sa filiale Crédit du Maroc.

Les réussites de l'exercice 2008 ont été possibles grâce à l'implication des collaborateurs du Crédit du Maroc pour aider, conseiller et soutenir leurs clients qui constituent la véritable richesse de la banque. Nos clients nous assurent de leur confiance et leur fidélité. Au nom du Directoire et de tous les collaborateurs, je leur confirme l'engagement total de tout le personnel de la banque pour mieux les servir. Je sais pouvoir compter sur l'esprit «Maison» et le goût d'entreprendre des collaborateurs du Crédit du Maroc pour faire face aux challenges qui s'offriront à eux en 2009. Ce sera une année difficile, mais je reste confiant sur la capacité d'innovation qui permettra au Crédit du Maroc de réussir pour le meilleur de ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires.

Pierre-Louis BOISSIÈRE
Président du Directoire



ORGANISATION

M. Mohammed KARIM LAMRANI

Président Honoraire

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE au 31.12.2008

Mme Saïda LAMRANI KARIM

Président

M. Mohammed AGOUMI

Vice-Président

M. Marc CARLOS

Membre

M. Ismaïl FASSI-FIHRI

Membre

M. Marc POUZET

Membre

M. M'hamed SAGOU

Membre

M. Taïeb SKALLI

Membre

M. Alain STRUB

Membre

Crédit Agricole S.A. représenté par

M. Raymond BERT

Membre

M. Abdelkader RAHY

Secrétaire

LE DIRECTOIRE au 31.12.2008

M. Pierre-Louis BOISSIÈRE

Président

M. Jamal LEMRIDI

Directeur Général, Membre

COMITÉ EXÉCUTIF



1- **Pierre-Louis BOISSIÈRE**
Président du Directoire

2- **Jamal LEMRIDI**
Directeur Général et Membre du Directoire

3- **Wafae BENNANI**
Directeur des Ressources Humaines Groupe
et de la Communication Interne

4- **Abdelali BENNOUNA**
Directeur de la Banque de Financement

5- **Bernard BORDAS**
Directeur de la Banque de Réseau et de
Détail

6- **Adnane EL GUEDDARI**
Directeur Stratégie et Finance Groupe

7- **Jules-Rémy GUINAUDEAU**
Secrétaire Général

8- **Kamal JABRY**
Directeur du Développement Marketing Retail

9- **Samir KHAMLICH**
Directeur des Services à la Clientèle et Flux

10- **Abdellah MAGRANE**
Directeur de la Banque du Réseau Maroc

11- **Vincent RIBEREAU-GAYON**
Directeur de la Banque de Financement et
d'Investissement

12- **Lotfi SEKKAT**
Directeur de l'Industrialisation



CHIFFRES CLÉS

248

AGENCES AU MAROC (+48)

274

GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES (+50)

3 242 MDH

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

164 MDH

DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS
POUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE (+1,9%)

27 DH

DIVIDENDE PAR ACTION

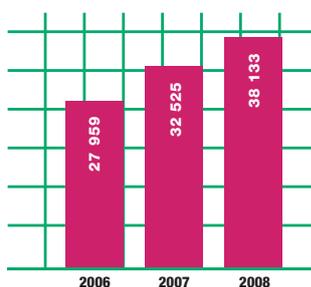
2 144

COLLABORATEURS CDI + CDD (+198)

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

TOTAL BILAN

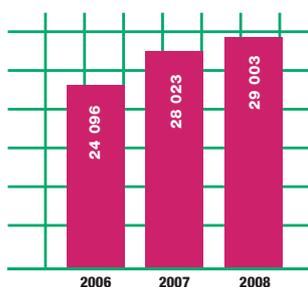
+17,2%
+5 608 MDH



Le total bilan du Crédit du Maroc évolue régulièrement pour s'établir à fin 2008 à 38 133 MDH, soit +17,2% par rapport à l'exercice précédent.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

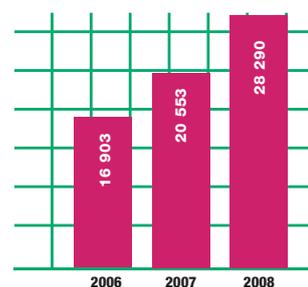
+3,5%
+980 MDH



Au 31 décembre 2008, les dépôts de la clientèle s'accroissent de 3,5%, pour atteindre 29 003 MDH.

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

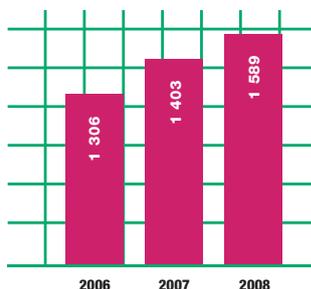
+37,6%
+7 737 MDH



A fin 2008, les créances sur la clientèle enregistrent une progression de 37,6%, pour s'établir à 28 290 MDH.

PRODUIT NET BANCAIRE

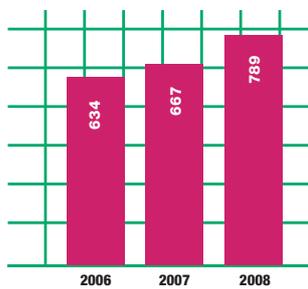
+13,3%
+186 MDH



Le Produit Net Bancaire progresse de 13,3% par rapport à fin 2007, pour atteindre 1 589 MDH.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

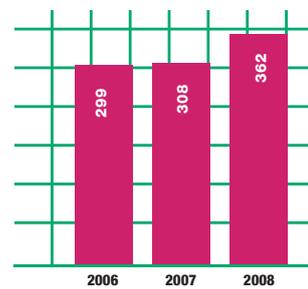
+18,3%
+122 MDH



Le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 789 MDH, en hausse de plus de 18% par rapport à l'exercice précédent.

RÉSULTAT NET

+17,5%
+54 MDH



A fin 2008, le Résultat Net* ressort à 362 MDH, contre 308 MDH une année auparavant, soit une nette progression de 17,5%.

* Résultat Net retraité des provisions réglementées

REPORTAGES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2009

Le Conseil de Surveillance



Mesdames, Messieurs,

En application des statuts du Crédit du Maroc et de la loi n° 17/95 relative aux Sociétés Anonymes, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous vous rappelons qu'en vertu de la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre Assemblée ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice 2008.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le rapport de gestion du Directoire ainsi que les documents prévus par l'article 141 de la loi ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été dûment adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Dans le cadre du présent rapport, nous aborderons les points suivants :

- l'activité du Conseil de Surveillance,
- le rapport de gestion du Directoire et les comptes clos au 31 décembre 2008,
- la présentation des comptes annuels,
- le rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et le projet de résolutions.



ACTIVITÉ DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance de votre banque s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2008 en vue d'examiner les rapports de gestion que lui a présentés le Directoire, conformément à la loi. Ces réunions ont eu lieu en date du 7 mars, du 13 juin, du 12 septembre et du 5 décembre de l'année 2008.

Le Conseil de Surveillance a ainsi été tenu informé de l'évolution de l'activité commerciale de la banque et de ses filiales, des résultats intermédiaires enregistrés au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2008, et des progrès enregistrés dans les domaines de l'audit, du contrôle interne et de la maîtrise des risques.

Les comptes arrêtés en fin d'exercice 2008 ont été examinés lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 20 mars 2009.

De même, les comités techniques issus du Conseil de Surveillance se sont régulièrement tenus.

En particulier, le Comité d'Audit a tenu avec le management de la banque deux réunions au cours de l'année 2008 et a pu ainsi obtenir toute explication sur les différents aspects de l'activité, des résultats et d'une manière générale du fonctionnement de la banque.

La réunion du Comité d'Audit du 19 mars 2009 a été consacrée, en partie, à l'examen des comptes clos le 31 décembre 2008.

Nous vous signalons que le mandat des membres du Conseil de Surveillance vient à échéance lors de la présente Assemblée.

Nous vous proposons le renouvellement de leur mandat pour une durée de cinq ans. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Nous vous proposons également la nomination de Monsieur Bernard MARY, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de cinq ans. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE ET COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Nous nous sommes assurés que le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2008, et qui est soumis à votre approbation, satisfait aux conditions prévues par les articles 142 et suivants de la loi relative aux Sociétés Anonymes.

Les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2008

font apparaître les principaux agrégats suivants exprimés en milliers de dirhams :

	31/12/2007 (KDH)	31/12/2008 (KDH)	Variation (%)
Total bilan	32 525 497	38 133 108	17,24
Ressources clientèle	28 022 877	29 002 772	3,50
Emplois clientèle	20 553 532	28 290 010	37,64
Produit Net Bancaire	1 402 837	1 589 419	13,30
Résultat Brut d'Exploitation	667 269	789 236	18,28
Résultat courant	429 310	602 606	40,37
Résultat net	272 785	361 442	32,50

Après dotation de 186,6 millions de dirhams (MDH) de provisions nettes, en baisse de 21,6% par rapport à l'année dernière, le résultat courant de l'exercice 2008 s'établit à 602,6 MDH, en augmentation de 40,37% d'une année à l'autre. Cette dotation intègre une reprise de provision pour investissement de 34 MDH et une dotation pour risques généraux de 35 MDH.

Le bénéfice net de l'exercice 2008 ressort à 361,4 MDH, en augmentation de 88,7 MDH.

Les principaux agrégats du compte de résultat consolidé, exprimés en milliers de dirhams, se présentent comme suit :

	31/12/2007 (KDH)	31/12/2008 (KDH)	Variation (%)
Marge nette d'intérêts	1 194 673	1 351 624	13,14
Marge sur commissions	240 611	254 870	5,93
Produit Net Bancaire	1 495 936	1 646 741	10,08
Résultat Brut d'Exploitation	741 256	834 695	12,61
Coût du risque	-104 982	-253 006	141,00
Résultat net	425 419	363 824	-14,48
Résultat net part du groupe	423 789	361 862	-14,61

Sur base consolidée, les comptes ont été établis pour la première fois en normes IAS/IFRS conformément aux dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib.

Nous vous informons, enfin, que le rapport de gestion établi par le Directoire et les comptes annuels, après contrôle et vérification, n'appellent aucune remarque.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons obtenu l'assurance que les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2008, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis par le Directoire conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.



RAPPORT SUR LES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RÉOLUTIONS

Nous vous informons que :

- les questions portées à l'ordre du jour de votre Assemblée telles qu'elles figurent dans l'avis de convocation,
- le rapport relatif aux dites questions,
- le projet d'affectation du résultat,
- le projet de résolutions,

établis par le Directoire ont été dûment contrôlés par nos soins et nous nous sommes assurés de leur conformité avec la loi et avec les dispositions des statuts de votre banque.

Enfin, votre Conseil tient à louer le professionnalisme et le dévouement dont ont fait preuve les collaboratrices et collaborateurs de la banque dans l'accomplissement de leurs tâches, et leur exprime sa confiance dans leur capacité à poursuivre l'œuvre de développement de la banque.

Le Conseil de Surveillance

CONJONCTURE NATIONALE

En 2008, l'économie nationale a évolué dans un contexte difficile marqué par le ralentissement de l'activité au niveau international sous l'effet de l'intensification et la propagation de la crise financière et économique à travers le monde. En dépit de ce contexte, plusieurs indicateurs font état d'un dynamisme réel de notre économie, soutenue par des moyens de financement favorables et un système financier équilibré. Cette situation s'est traduite par un taux de croissance nationale qui a atteint les 5,6% pour 2008.



Le Directoire

1- Le secteur primaire

L'activité agricole demeure bien orientée, à la faveur de conditions climatiques très favorables, qui ont permis d'enregistrer un excédent pluviométrique important au niveau de l'ensemble des régions agricoles. L'état des cultures, bon dans l'ensemble des régions, a permis des rendements

nettement supérieurs à ceux réalisés lors de la campagne précédente, ce qui se traduit par une valeur ajoutée de 16,6% en 2008. Par ailleurs, la commercialisation de céréales, durant la période allant de juin à décembre 2008, s'est inscrite dans une tendance haussière, ce qui a entraîné une réduction des importations de céréales.

2- Le secteur du bâtiment et des travaux publics

La branche du bâtiment et travaux publics a maintenu sa bonne orientation malgré une légère baisse de son rythme d'évolution.

L'année 2008 a été marquée par la construction de 231 000 logements (dont 129 000 unités sociales), soit une hausse de 14% par rapport à 2007, ce qui a contribué à un renforcement de la consommation de ciment qui s'est établie à 14 millions de tonnes en 2008, en progression de 9,9% par rapport à l'année précédente. De plus, les crédits accordés au secteur immobilier ont enregistré un surcroît de 35,5% à fin décembre 2008 en glissement annuel.



3- Les activités industrielles

Au terme de l'année 2008, le secteur secondaire affiche un taux de croissance de 3,6%. Ce niveau demeure en ligne avec les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de Bank Al-Maghrib relatifs au mois de décembre, qui révèlent une baisse de la production industrielle et du taux d'utilisation des capacités de production en glissement annuel.

4- Le secteur de l'énergie et des mines

L'activité minière a été marquée par une baisse de la production marchande du phosphate brut de 7,2% à fin décembre 2008. Cependant, le renchérissement du phosphate brut et des produits phosphatés sur les marchés internationaux au début de l'année a permis de porter la valeur des exportations de la branche phosphate à 51 milliards de dirhams (MdDH) au lieu de 22 MdDH en 2007. La production locale d'électricité a progressé de 3,3% contre 0,1% un an auparavant. Cette progression résulte d'un arbitrage plus favorable à la production locale par rapport aux importations. En effet, celles-ci n'ont progressé que de 21% contre 73% en 2007 et 149% en 2006, en liaison avec la baisse des cours des matières premières énergétiques au second trimestre 2008 et la décélération de la demande nationale.

5- Le secteur touristique

La moindre performance de l'activité touristique au terme de l'année 2008 par rapport à l'année précédente est imputable au ralentissement du rythme de progression du flux touristique, revenu de 13% à 6,4%, à la diminution de 2,6% des nuitées recensées dans les hôtels classés, à la dégradation de trois points du taux d'occupation qui s'est établi à 45% et à la diminution d'environ 5% des recettes de voyages.

6- Les échanges extérieurs

Au terme de l'année 2008, les exportations de marchandises exprimées FOB ont atteint 154 012 MDH contre 123 941 MDH en 2007, enregistrant ainsi une progression de 24,3% ou +30 071 MDH. Cette progression est à attribuer pour l'essentiel aux exportations de phosphates et dérivés qui ont plus que doublé, représentant ainsi 33,4% des exportations totales contre 18% en 2007. Les importations de marchandises évaluées en termes CAF se sont accrues de 23,9% ou +62 046 MDH, atteignant 321 793 MDH contre 259 747 MDH en 2007. La hausse des importations des produits énergétiques (+18 191 MDH) et des produits finis d'équipement (+14 938 MDH) intervient pour 53,4% dans l'accroissement total des importations (+62 046 MDH). Au terme de l'année 2008, la balance commerciale au titre des biens dégage un taux de couverture de 47,9% contre 47,7% à fin 2007.

7- Les recettes de voyages et transferts MRE

Les recettes de voyages ont diminué de 3,5% ou -2 075,9 MDH, se chiffrant à 56 598 MDH contre 58 673,9 MDH en 2007. Comparées à la moyenne des années 2003 à 2007, soit 43 560,4 MDH, ces recettes se sont accrues de 29,9% ou +13 037,6 MDH. Les recettes des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) ont totalisé 53 657 MDH contre 55 000 MDH en 2007, soit un léger reflux de 2,4% ou -1 343 MDH. Par rapport à la moyenne des années 2003 à 2007, soit 43 115 MDH, ces recettes ont progressé de 24,5% ou +10 542 MDH.

8- Les investissements et prêts privés étrangers

Les recettes des investissements et prêts privés étrangers se sont établies à 31 727 MDH contre 41 379 MDH en 2007, soit -23,3% ou -9 652 MDH. Comparées à la moyenne des recettes réalisées au titre des années 2003 à 2007, soit 27 964 MDH, ces recettes ont réalisé un accroissement de 13,5% ou +3 762 MDH.



9- Les finances publiques

A fin 2008, les finances publiques ont enregistré un excédent budgétaire de l'ordre de 0,4% du PIB. Cette évolution favorable est attribuable essentiellement au renforcement des recettes fiscales qui ont atteint 167,1 MdDH, soit un accroissement de 23,6%. S'agissant des recettes non fiscales, celles-ci sont restées quasiment stables à 15,5 MdDH. Les dépenses globales se sont accrues à un rythme moins rapide que les recettes. Celles-ci ont atteint près de 182 MdDH, soit un accroissement de 19,1% par rapport à leur niveau à fin 2007. Cette évolution est imputable notamment à l'augmentation de 15,1 MdDH ou 92,4% des charges de compensation qui s'élèvent désormais à près de 31,5 MdDH.

10- Monnaie, crédits et placements liquides

L'agrégat de monnaie M3 a marqué, à fin décembre 2008, une progression de 10,8%, en relation avec l'augmentation de 22,9% des crédits à l'économie et des créances nettes sur l'État (+1,0%) ; les avoirs extérieurs nets ont accusé une baisse de 5,5%. Au terme de l'année 2008, les concours à l'économie ont crû de 22,9% : les crédits immobiliers ont marqué une hausse de 35,9% et ceux à la consommation de 27,6%, tandis que les prêts à l'équipement et de trésorerie se sont accrues respectivement de 19,8% et de 16,2%. Quant aux agrégats de placements liquides, ils se sont inscrits en baisse de 15,5% contre -12,3% en 2007, en relation avec le repli des titres des OPCVM obligataires et de

ceux des OPCVM actions et diversifiés respectivement de 27% et de 39,7%.

11- L'inflation

Les prix à la consommation ont connu une tendance haussière au cours de l'année 2008. Ainsi, l'indice du coût de la vie a enregistré au terme de l'année 2008 une progression de 3,9% par rapport à l'année 2007. La hausse a concerné aussi bien les produits alimentaires, dont l'indice a augmenté de 6,8%, que les produits non-alimentaires dont l'indice a progressé de 1,4%. Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatils et les tarifs publics, aura connu une hausse de 4,5% au cours de l'année 2008 par rapport à l'année 2007.

AGRÉGATS (en MDH)	ENCOURS EN MDH		VARIATION DÉC. 2008 - DÉC. 2007	
	Décembre 2007	Décembre 2008	MDH	%
Monnaie fiduciaire	119 844	127 909	+8 065	+6,7
Monnaie scripturale	327 743	353 441	+25 698	+7,8
M1	447 587	481 350	+33 763	+7,5
Placements à vue	72 048	79 195	+7 147	+9,9
M2	519 635	560 545	+40 910	+7,9
Placements à terme	125 130	153 770	+28 640	+22,9
M3	644 765	714 315	+69 550	+10,8
Placements liquides	50 737	42 867	-7 870	-15,5

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

1- Marché monétaire

Le resserrement des trésoreries bancaires observé en 2007 s'est poursuivi en 2008 et ce, malgré le soulagement ponctuel induit par l'abaissement du ratio de la réserve obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2008 de 16,5% à 15%. Face à cette situation, Bank Al-Maghrib a mis en œuvre une politique monétaire volontariste et vigilante, en privilégiant les injections de liquidités à travers les avances à 7 jours (injection moyenne quotidienne de 11 MdDH contre 5,8 MdDH en 2007), en utilisant le mécanisme de réglage fin de la liquidité par le biais des opérations de pensions livrées, et en initiant les opérations de swap de change (deux opérations totalisant un montant de 7,7 MdDH sur 2 mois). Le taux directeur a été porté à 3,50%, soit +25 points, dans un contexte de pression inflationniste. Dans le sillage de la situation de sous-liquidité, la moyenne annuelle du taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJJ) a enregistré une hausse de 8 pbs par rapport à 2007 pour s'établir à 3,37%.

En parallèle, le volume moyen quotidien des transactions interbancaires a augmenté par rapport à 2007 de 34,9% pour s'établir à 3 MdDH.

2- Marché obligataire

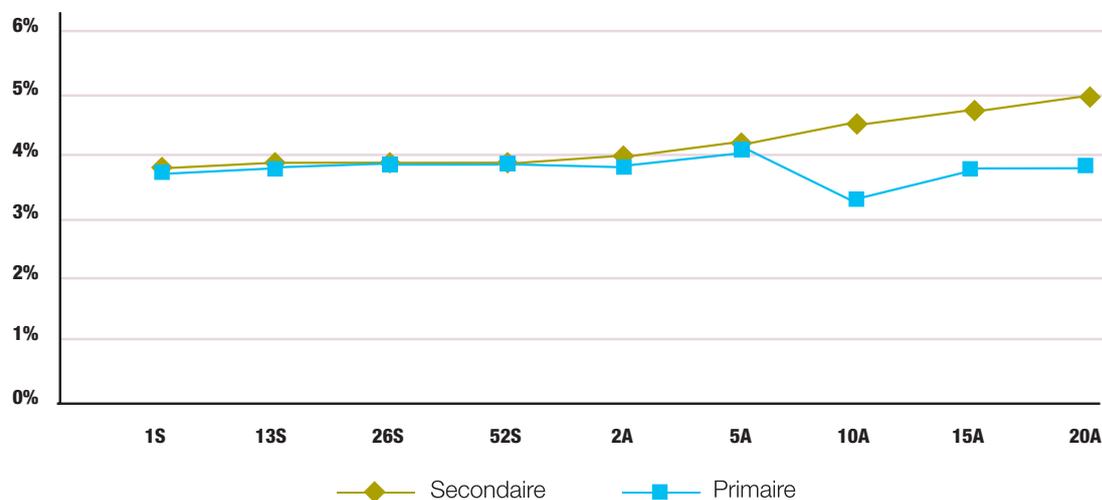
En 2008, les levées brutes du Trésor sur le marché des adjudications ont enregistré une hausse de 10,9% par rapport à l'année 2007 pour atteindre 46,5 MdDH. Ces levées ont concerné, essentiellement, les maturités courtes dont la part a augmenté de 34,1 points par rapport à 2007 pour s'établir à 94,5%, le reste ayant porté sur les maturités moyennes ; les maturités longues n'ont pas été servies, le Trésor ayant rejeté systématiquement les offres sur la partie longue de la courbe et en particulier le segment 10-20 ans.

Après avoir connu une tendance baissière depuis le début de l'année, les taux obligataires à court et moyen terme se sont ajustés à la hausse à partir du 3^{ème} trimestre 2008, suite à la hausse du taux directeur de 25 points de base, de façon mécanique sur le court terme,

avec une diffusion progressive sur le reste de la courbe secondaire en dehors du 30 ans. A fin décembre 2008, la courbe primaire est caractérisée par une déformation atypique entre les différents compartiments, par rapport à fin 2007 : baisse des maturités 13 et 26 semaines et correction du 52 semaines de 6 pbs à 3,85% ; hausse des maturités moyennes avec une correction de 15 pbs du 5 ans à 4,00%. Les maturités longues restent inchangées.

Sur le marché secondaire, les taux court terme ont évolué de façon proche des taux primaires en raison de la présence marquée du Trésor sur cette partie de la courbe, tandis que le spread moyen des taux secondaires/primaires est nettement plus prononcé sur la partie longue de la courbe, à 110 points de base, en raison du rejet du Trésor. A noter également une baisse des volumes échangés de 34%, à 65,7 MdDH fin décembre 2008 contre 100 MdDH à fin 2007.

COURBE DES TAUX DES BONS DU TRÉSOR - AU 31/12/2008



3- Taux d'intérêt

S'agissant des taux créditeurs, le taux moyen pondéré des dépôts à 6 mois et à 12 mois a enregistré à décembre 2008 une hausse de 50 points de base en glissement annuel, pour atteindre 4,19%. Le taux minimum appliqué par les banques aux comptes sur carnets est resté stable sur l'année 2008, à 3,11% pour le premier semestre et 3,10% pour le second. Pour ce qui est du taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC), celui-ci est resté inchangé à 14,17% (pour la période avril 2008-mars 2009).

4- Marché boursier

Pour la première fois depuis 2003, la Bourse de Casablanca a clôturé l'année 2008 sur un repli, de 13,5% pour le MASI et 13,4% pour le MADEX.

La capitalisation boursière s'est contractée de 9,3% pour s'établir à 531,7 MdDH. La tendance baissière qui a débuté mi-septembre sur la place marocaine est, de l'avis des analystes, essentiellement le fait d'une perte de confiance des investisseurs au vu des niveaux de valorisation élevés et déconnectés des fondamentaux économiques des sociétés cotées. Cette « crise boursière nationale » intervient certes dans un climat de crise financière internationale, dont l'impact psychologique en est certainement l'une des causes. Toutefois les effets de l'onde de choc de la crise financière internationale ne peuvent, de façon concrète, qu'être limités au vu de la faible part du flottant de la capitalisation boursière détenue par les étrangers (1,8% à fin décembre 2007).

Parmi les autres facteurs pouvant expliquer le basculement sur ce trend baissier, il faut citer également la suppression des avantages fiscaux qui étaient accordés aux institutionnels, mesure prise dans le cadre de la loi de finances 2008 qui ne les encourageait plus à accompagner le marché sur le long terme, ainsi que la mise en place du nouveau système de cotation qui, par l'application du principe d'anonymat des ordres et des transactions, mettait fin au comportement passif et suiveur des petits porteurs. Ainsi, 2008 marque certainement la fin d'une période d'euphorie caractérisée par une logique comportementale purement spéculative, et le début d'une nouvelle ère où l'investisseur en bourse aura une attitude plus mature et plus réfléchie dans son approche.



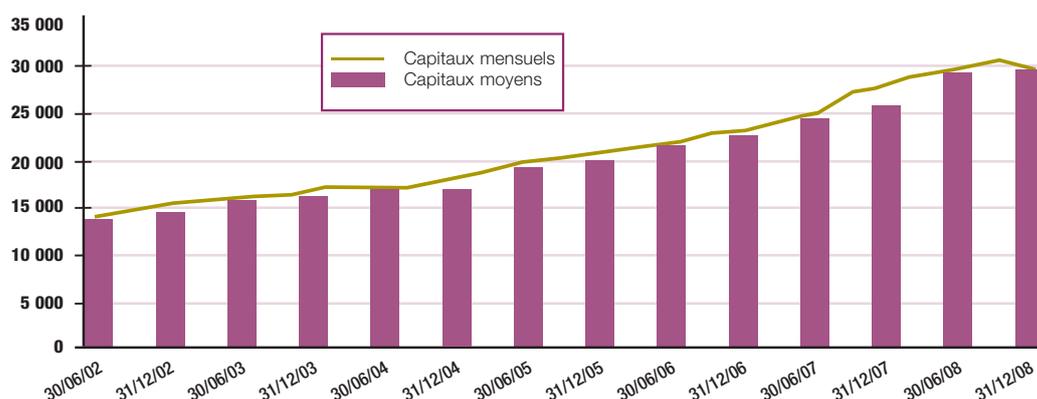
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DU CRÉDIT DU MAROC

A- Évolution de l'activité commerciale

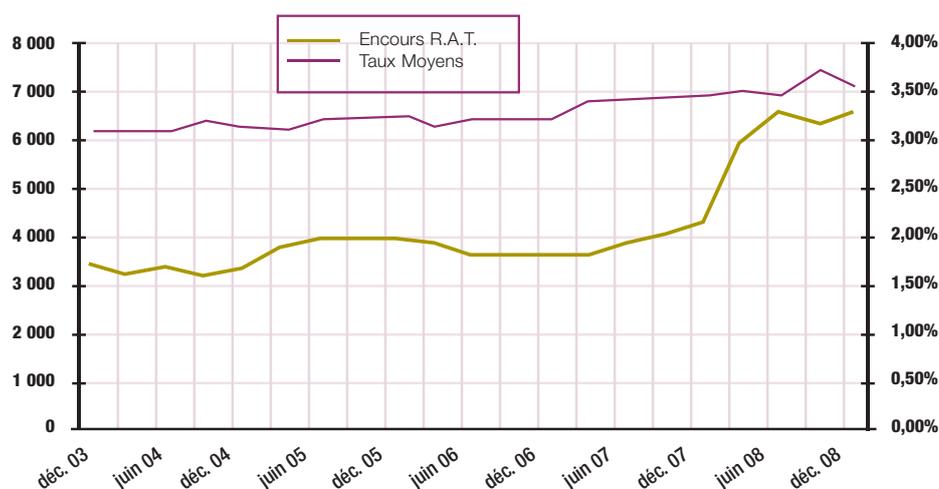
1- LES DÉPÔTS

En capitaux moyens, les ressources clientèle du Crédit du Maroc enregistrent au terme de l'année 2008 un accroissement de 15,89% par rapport à 2007 (soit +3 944 MDH), pour atteindre 28 771 MDH. Exprimés en capitaux mensuels, les dépôts se sont établis à 28 613 MDH, progressant de 4,95% par rapport à décembre 2007 (ou +1 349 MDH).

RESSOURCES CLIENTÈLE DU CRÉDIT DU MAROC (CAPITAUX MENSUELS & MOYENS)



ÉVOLUTION MENSUELLE DU VOLUME DES RESSOURCES À TERME & DES TAUX MOYENS



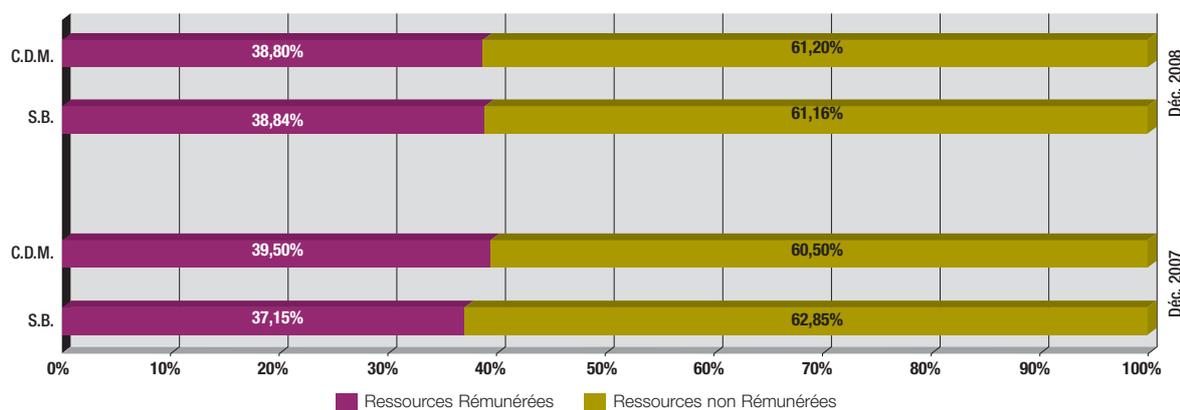
L'évolution au cours de l'année 2008 fait ressortir une hausse des volumes de 2 344 MDH par rapport à leur niveau enregistré en décembre 2007. Pour ce qui est du taux moyen, celui-ci a augmenté de 10 pbs passant de 3,46% en décembre 2007 à 3,56% en décembre 2008, suite au renchérissement des ressources lié aux tensions sur les liquidités.

LES DÉPÔTS CLIENTÈLE DU CRÉDIT DU MAROC COMPARÉS AU SYSTÈME BANCAIRE MAROCAIN

Depuis le début de l'exercice, la structure des ressources de la place se déforme au détriment des ressources non rémunérées : de 62,85% fin décembre 2007, celles-ci sont passées à 61,16% en décembre 2008, soit -1,69 pb. Le Crédit du Maroc, quant à lui, clôt l'exercice avec une structure de ressources en amélioration de 0,7 pb, sous l'effet de l'augmentation des ressources en comptes chèques (+1,7 pt). Ainsi, la part des ressources non rémunérées du Crédit du Maroc a connu une hausse pour s'établir à 61,20% en décembre 2008 contre 60,50% à fin

2007, tandis que celle du système bancaire se contracte, passant de 62,85% en décembre 2007 à 61,16% à fin 2008. Les ressources rémunérées représentent 38,80% du total des dépôts du Crédit du Maroc à fin 2008, contre 39,50% un an auparavant. Leur contraction est la conséquence d'un moindre recours aux dépôts à terme, dans un souci de préservation de la qualité de la structure des ressources et, par voie de conséquence, de la marge commerciale, les ressources à terme étant devenues particulièrement chères avec un taux moyen en hausse de 24 pbs à fin 2008.

STRUCTURE DES RESSOURCES CLIENTÈLE



ÉVOLUTION DES ENCOURS CRÉDIT DU MAROC - SYSTÈME BANCAIRE

	Taux d'évolution (%)		Part de marché Déc. 2008 (%)	Var/Déc. 2007 (pts)
	CDM	système bancaire		
Dépôts de la clientèle	3,61	13,83	5,12	-0,50
Comptes chèques	7,63	5,80	5,95	0,10
Comptes courants	-5,90	4,61	4,14	-0,46
Comptes sur carnets	8,56	10,51	8,42	-0,15
Ressources à terme	-3,89	22,99	3,71	-1,04
Autres dépôts	16,95	103,86	2,48	-1,85

Les comptes chèques ont connu un taux d'évolution plus important que le système bancaire marocain (7,6% pour le Crédit du Maroc contre 5,80% pour le système bancaire), gagnant ainsi 0,10 pt de part de marché, ce qui témoigne d'une dynamique commerciale volontariste sur le marché des particuliers. A noter également une bonne présence du Crédit du Maroc sur l'épargne, avec une évolution de l'encours des comptes sur carnets de +8,6% à fin 2008 et une stabilisation de la part de marché à 8,4%.

Concernant l'encours en comptes courants, il faut noter que le mois de décembre a été caractérisé par un effet de window dressing au niveau des autres établissements bancaires, d'où une dégradation ponctuelle de la part de marché du Crédit du Maroc de 21 pbs par rapport à fin novembre.

Pour ce qui est des ressources à terme, il convient de préciser que la contraction de la part de marché du Crédit du Maroc, courant quatrième trimestre 2008, correspond à un choix volontaire dans le sens d'un refinancement maîtrisé, avec pour objectif de privilégier des ressources moins onéreuses dans le but de préserver la marge commerciale et des maturités plus longues permettant en cela un meilleur adossement emplois/ressources.

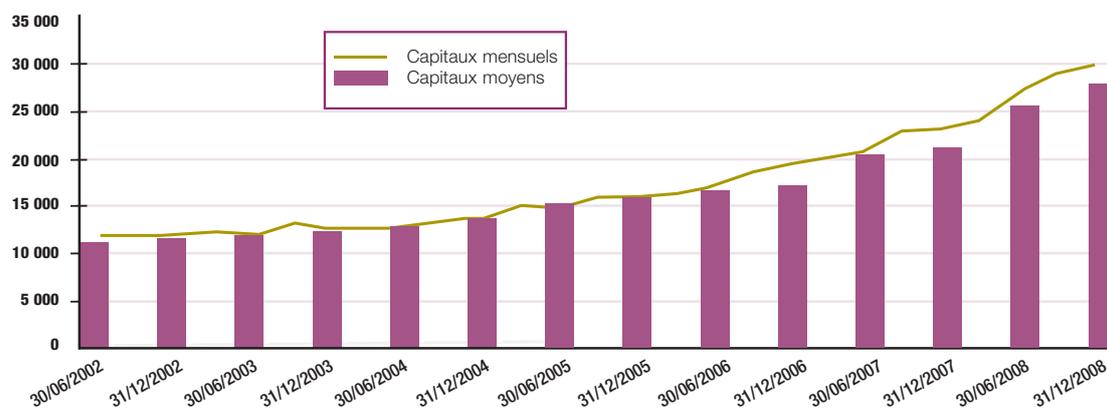
Enfin, l'encours en certificats de dépôts a été multiplié par quatre entre décembre 2007 et décembre 2008, tandis qu'il n'évolue que de 73% au niveau du système bancaire ; la part de marché du Crédit du Maroc passe ainsi de 6,73% à 15,03% soit +8,30 pts.

2- LES CRÉDITS

A l'issue de l'année 2008, les crédits clientèle du Crédit du Maroc totalisent 27 709 MDH en capitaux moyens, soit une progression de 28,68% (ou +6 175 MDH) comparativement à l'année précédente.

Exprimés en capitaux mensuels, les crédits clientèle ont atteint 30 465 MDH, soit une progression de 29,63% par rapport à 2007 (ou +6 964 MDH).

EMPLOIS CLIENTÈLE DU CRÉDIT DU MAROC (CAPITAUX MENSUELS & MOYENS)



ÉVOLUTION DES ENCOURS CRÉDIT DU MAROC – SYSTÈME BANCAIRE

	Taux d'évolution (%)		Part de marché Déc. 2008 (%)	Var/Déc. 2007 (pts)
	CDM	système bancaire		
Créances sur la clientèle	37,41	25,30	6,42	0,57
Crédits de trésorerie	27,81	14,60	5,01	0,52
Crédits à l'équipement	20,90	19,14	8,79	0,13
Crédits à la consommation	36,44	27,92	10,36	0,65
Crédits immobiliers	45,00	35,52	5,44	0,36
dont particuliers	31,35	14,55	7,03	0,90
Autres crédits	>100	>100	10,41	6,51
Crédits à l'économie	33,46	25,23	6,07	0,37
Engagements hors bilan	58,29	33,76	5,69	0,88

Les emplois du Crédit du Maroc ont évolué de façon très satisfaisante, avec des taux d'augmentation supérieurs au système bancaire sur toutes les lignes. La part de marché des créances sur la clientèle du Crédit du Maroc est en hausse de 0,57 pt, avec de bonnes évolutions sur toutes les lignes, et notamment sur :

- les crédits immobiliers aux particuliers et le crédit à la consommation : ceux-ci ont vu leur part de marché évoluer de façon

régulière sur l'année, grâce aux efforts déployés par la force commerciale, ainsi qu'à son renforcement par le biais de l'extension du réseau. A ce titre, il convient de préciser que 20% de la production brute en crédits immobiliers réalisée en 2008 et près de 28% de celle du crédit à la consommation sont le fait des nouvelles agences ouvertes à partir de 2005.

- le crédit à l'équipement et les crédits de trésorerie et ce, dans un contexte de

concurrence accrue.

Également, au niveau des engagements hors bilan, le Crédit du Maroc améliore sa part de marché de 0,88 pt. Néanmoins, il faut noter que le périmètre déclaratif est différent d'un établissement à un autre, notamment pour ce qui est de la prise en compte de la partie non utilisée (PNU) des crédits accordés. Pour cette raison, la part de marché affichée ne peut être considérée comme étant significative.

3- LES COMPTES

A fin décembre 2008, la production brute des comptes est en hausse de 9,8% par rapport à 2007, tirée vers le haut par celle des comptes d'épargne qui enregistre un excellent taux d'évolution de 21% par rapport à l'exercice précédent, et confirme ainsi la bonne performance constatée au niveau des parts de marché. La production de comptes à vue est en hausse de 6,1% par rapport à celle de 2007.

Ainsi, au titre de cette période, l'encours net des comptes s'est accru de 3% par rapport à décembre 2007 pour s'établir à 840 925 comptes.

	Stock à fin Déc. 2007	Stock à fin Déc. 2008	Variation	
			En nombre	En %
Comptes à vue	610 805	641 364	30 559	5,0
Comptes d'épargne	205 477	199 561	-5 916	-2,9
Total	816 282	840 925	24 643	3,0

B- Produits et services

L'année 2008 a vu le Crédit du Maroc grandir, avec l'ouverture de 48 nouvelles agences classiques et dédiées à l'immobilier (espaces Maskane), évoluer, avec la mise en œuvre du Nouveau Concept Agence notamment, et sa gamme de produits et services s'étoffer, par l'adjonction de produits modernes et novateurs.

Les principaux évènements marquants de l'année sont :

1- LE NOUVEAU CONCEPT AGENCE

Il a été lancé en mai au niveau de l'agence Zerktoni à Casablanca, pilote désigné pour le déploiement de ce nouveau concept. Il consiste en une réorganisation de l'espace agence et de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif.

Le Crédit du Maroc a été choisi par le Groupe Crédit Agricole S.A. pour être la première filiale à l'international à implémenter ces nouveaux principes organisationnels qui s'inscrivent dans la droite ligne du plan de développement et notamment de l'objectif d'industrialisation des process.

2- LES CRÉDITS

Le lancement de cdmAUTO «nouvelle formule».

Le Crédit du Maroc a introduit des évolutions dans son offre «cdmAUTO», dans le sens notamment d'une

simplification des procédures.

Le lancement de la nouvelle formule s'est accompagné d'une offre tarifaire promotionnelle proposée dans le cadre du salon de l'automobile tenu au mois de mai, et a permis de dynamiser les ventes de ce produit classique.

3- LES PRODUITS

Le serveur vocal interactif : CRÉDIPHONE.

Mis en place au niveau de la Gestion de la Relation à Distance (GRD), **CRÉDIPHONE** permet aux clients d'accéder à leurs comptes à distance, via un accès sécurisé par une authentification spécifique (numéro de compte et code d'accès multimédia).

4- LES PARTENARIATS

Crédit du Maroc, partenaire de France-Expo.

La quatrième édition du rendez-vous d'affaires au Maroc s'est tenue début novembre. Aux côtés des partenaires historiques de l'opération, le Crédit du Maroc s'est impliqué plus

particulièrement cette année en tant que partenaire de cette manifestation qui constitue une plate-forme d'échanges et de mise en relation pour les entreprises et les investisseurs.

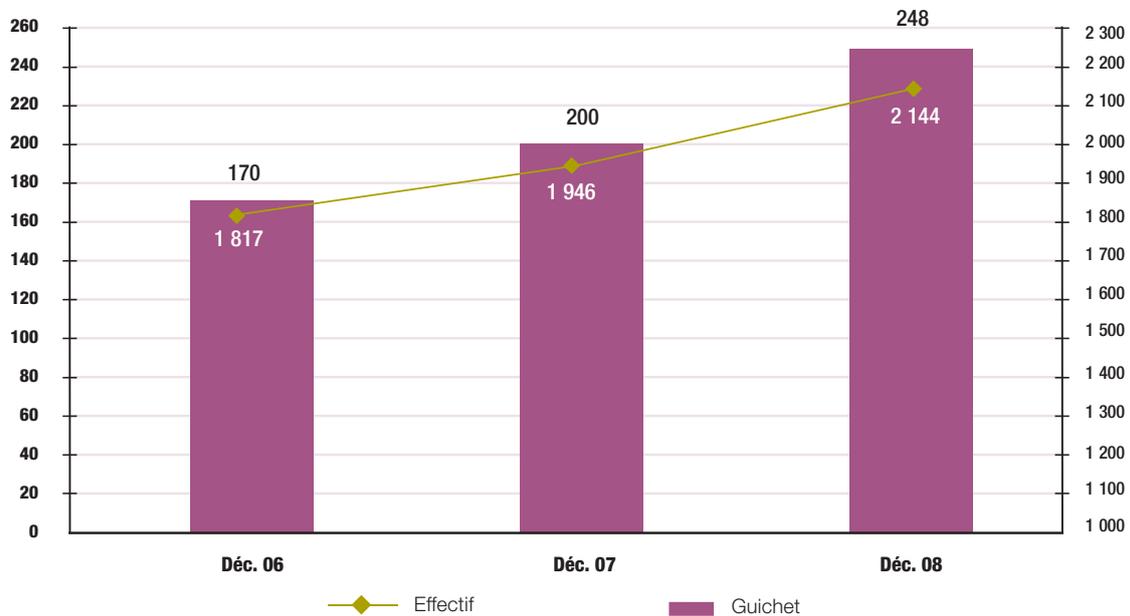
Partenariat avec la Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX).

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exportation au carrefour des marchés européen, américain et africain. Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en en réduisant le coût.

C- Ressources humaines et réseau

1- RESSOURCES HUMAINES

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF ET DU NOMBRE DE GUICHETS



A fin décembre 2008, le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 1 975 collaborateurs contre 1 768 enregistrés au 31 décembre 2007, alors que les contrats CDD ont atteint 169 collaborateurs contre 178 à décembre 2007. Ainsi, le capital humain du Crédit du Maroc totalise 2 144 collaborateurs.

2- RÉSEAU

Au 31 décembre 2008, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 248 agences, soit 48 nouvelles agences, dont 4 espaces Maskane, depuis le début de l'année.

Le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit du Maroc a atteint 274 guichets contre 224 à fin décembre 2007.



DATE D'OUVERTURE	AGENCE	RÉGION
16 janvier 2008	KÉNITRA MOHAMMED V	RABAT-KÉNITRA
30 janvier 2008	AGADIR FOUNTY	SOUSS
4 février 2008	AIN SEBAÂ-ESPACE MASKANE	CASA AIN SEBAÂ
18 février 2008	SAFI PLATEAU	MARRAKECH
29 février 2008	FÈS AL BARAKA	FÈS-MEKNÈS
14 mars 2008	MARRAKECH VICTOR HUGO	MARRAKECH
28 mars 2008	SEBT OULD NEMMA	MARRAKECH
31 mars 2008	ASSILAH	NORD
25 avril 2008	BÉNI MELLAL HASSAN II	MARRAKECH
30 avril 2008	BEN AHMED	CASA MAÂRIF
16 mai 2008	MARRAKECH TENSIFT	MARRAKECH
26 mai 2008	2 MARS-ESPACE MASKANE	CASA NOUVELLE MÉDINA
13 juin 2008	HARHOURA	RABAT-KÉNITRA
23 juin 2008	DANDOUNE	CASA NOUVELLE MÉDINA
25 juin 2008	MOHAMMÉDIA EL HASSANIA	CASA AIN SEBAÂ
21 juillet 2008	TANGER BEN DIBANE	NORD
24 juillet 2008	TIT MELLIL	CASA AIN SEBAÂ
7 août 2008	TÉTOUAN WILAYA	NORD
15 août 2008	EL JADIDA SIDI MOUSSA	CASA MAÂRIF
18 août 2008	MEKNÈS ZITOUNE	FÈS-MEKNÈS
19 août 2008	ATTACHAROUK	CASA AIN SEBAÂ
26 août 2008	TIZNIT AL OBOUR	SOUSS
28 août 2008	BOUSKOURA	CASA NOUVELLE MÉDINA
5 septembre 2008	TIFLET	RABAT-KÉNITRA
10 septembre 2008	OIJDA JAOUHARA	ORIENTAL
12 septembre 2008	FÈS AL HADIKA	FÈS-MEKNÈS
18 septembre 2008	TAOUNATE	FÈS-MEKNÈS
9 octobre 2008	RABAT AVENUE DE FRANCE	RABAT-KÉNITRA
20 octobre 2008	CHEFCHAOUEN	NORD
27 octobre 2008	HAY NASSIM	CASA MAÂRIF
31 octobre 2008	SIDI EL KHADIR	CASA MAÂRIF
3 novembre 2008	OULMÈS	CASA MAÂRIF
10 novembre 2008	SETTAT CHTAIBA	CASA MAÂRIF
21 novembre 2008	OIJDA SIDI MAÂFA	ORIENTAL
24 novembre 2008	NADOR TAOUIMA	ORIENTAL
25 novembre 2008	TANGER LIGUE ARABE-ESPACE MASKANE	NORD
26 novembre 2008	SOCRATE	CASA ANFA
27 novembre 2008	AL MOUSTAKBAL	CASA NOUVELLE MÉDINA
28 novembre 2008	MARRAKECH AL MASSAR	MARRAKECH
12 décembre 2008	BENSLIMANE	RABAT-KÉNITRA
15 décembre 2008	SEFROU	FÈS-MEKNÈS
23 décembre 2008	MIDELT	FÈS-MEKNÈS
24 décembre 2008	BOUZIANE	CASA AIN SEBAÂ
25 décembre 2008	AGADIR-ESPACE MASKANE	SOUSS
26 décembre 2008	FÈS AL WAFI	FÈS-MEKNÈS
26 décembre 2008	TANGER CORNICHE	NORD
30 décembre 2008	MARRAKECH TAMENSOURT	MARRAKECH
31 décembre 2008	KÉNITRA BIR RAMI	RABAT-KÉNITRA

ACTIVITÉ DES FILIALES



A fin décembre 2008, les réalisations satisfaisantes de Crédit du Maroc Capital (CDMC), par rapport à une année 2007 euphorique, s'inscrivent dans un contexte de place particulièrement morose, caractérisé par un volume globalement en baisse de 25% par rapport à 2007, et plus particulièrement sur le segment des particuliers (soit directement, soit indirectement à travers les OPCVM et le réseau) tandis que les volumes provenant des institutionnels marocains et étrangers ont évolué à la hausse (+5,8% et +28,1% respecti-

vement). Ainsi, en raison de son positionnement quasi-exclusif sur le segment des particuliers, CDMC voit de ce fait sa part de marché globale se contracter de 1,34 pb. Celle-ci, sur le segment des particuliers, s'établit à 6,12% contre 6,38% en 2007. Les charges d'exploitation, constituées essentiellement de charges fixes (de personnel et externes), se chiffrent à 7 103 KDH soit -1,6% par rapport à décembre 2007. Le résultat net au 31 décembre 2008 est de 11 021 KDH contre 16 078 KDH en 2007.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

C.D.M.C. (en KDH)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produits d'exploitation	24 758	14 969	-39
Charges d'exploitation	7 217	7 103	-2
Résultat d'exploitation	17 541	7 866	-55
Résultat financier	6 744	6 381	-5
Résultat net	16 078	11 021	-31

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)



Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires de Crédit du Maroc Patrimoine (CDMP) est stable par rapport aux réalisations de l'exercice 2007. Rappelons que l'exercice 2008 a été caractérisé par un contexte de marché particulièrement difficile :

- un manque de visibilité sur l'évolution des taux obligataires long terme et la baisse du marché boursier qui a stoppé les nouvelles souscriptions et, également, poussé les clients existants à réaliser leur plus-value et rester en position cash en attendant une meilleure visibilité,
- les bonifications offertes par l'ensemble des banques de la place sur les DAT ont poussé la majorité des grandes entreprises et institutionnels à effectuer des arbitrages au détriment des OPCVM monétaires dont le taux de

rendement moyen ne dépasse pas 2,95%,

- la composition de l'actif net par une majorité d'OPCVM monétaires génère des frais de gestion faibles en comparaison avec les OPCVM obligataires.

Ainsi, en dépit de la morosité de la conjoncture, l'actif net de CDMP a évolué de 13,28% contre 8,02% pour l'ensemble du marché des OPCVM.

Sa part de marché s'est établie à 6,67% contre 6,36% fin 2007.

Les charges d'exploitation se sont contractées de 6% pour s'établir à 3 101 KDH.

Le Résultat net s'est établi à 9 019 KDH soit +5% par rapport à 2007. Il est à noter que le taux d'imposition est passé de 35% en 2007 à 30% en 2008.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

C.D.M.P. (en KDH)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produits d'exploitation	16 058	15 790	-2
Charges d'exploitation	3 298	3 101	-6
Résultat d'exploitation	12 760	12 689	-0,5
Résultat financier	485	195	-60
Résultat net	8 607	9 019	+5

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)

Crédit du Maroc Leasing (CDML) confirme son dynamisme et réalise, à fin 2008, d'excellentes performances commerciales et financières. Ainsi, sa production globale s'est élevée à 511 159 KDH contre 332 002 KDH en 2007, enregistrant une progression de 54%.

Les réalisations en crédit-bail mobilier ont atteint 453 257 KDH contre 318 982 KDH en 2007, soit une hausse de 42%.

La production en crédit-bail immobilier est de 57 902 KDH contre 13 020 KDH en 2007, en forte progression de 344% par rapport à l'année précédente.

Les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 414 741 KDH, soit +12% par rapport à 2007. Les charges d'exploitation bancaire ont été arrêtées à 367 875 KDH, soit

une évolution de 10% par rapport à l'exercice précédent. Le PNB ainsi dégagé évolue de 30% pour s'établir à 46 867 KDH.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 36 177 KDH, en hausse de 36% par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux provisions pour créances en souffrance ont été arrêtées à 30 302 KDH ; les reprises de provisions se sont inscrites à 22 812 KDH. A noter qu'un montant de 12 772 KDH de radiations de créances a été comptabilisé aussi bien en dotations qu'en reprises. Il en découle une dotation nette de 7 490 KDH.

Ainsi, pour l'année 2008, CDML affiche un bénéfice net de 18 537 KDH, en progression de 25% par rapport à 2007.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

C.D.M.L. (en KDH)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produits d'exploitation bancaire	369 879	414 741	12
Charges d'exploitation bancaire	333 791	367 875	10
Produit net bancaire	36 088	46 867	30
Charges générales d'exploitation	9 452	10 690	13
Résultat net	14 853	18 537	25

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)

Au 31 décembre 2008, la Banque Internationale de Tanger (B.I.T.), banque offshore, a dégagé un PNB de 309 KUSD contre 581 KUSD en 2007.

Le contexte international de crise a engendré une baisse des utilisations court terme de certains clients, le remboursement de certains crédits à moyen terme arrivés à échéance, et un regain de prudence et de vigilance courant deuxième semestre de l'année sur les secteurs touchés par la crise et

en particulier l'automobile.

Les charges générales d'exploitation au 31 décembre 2008 se sont élevées à 205 KUSD, soit une baisse de 10% par rapport à décembre 2007 qui dénote une bonne maîtrise des charges dans ce contexte plus difficile.

Le résultat net à fin décembre 2008 s'est établi à 176 KUSD contre 312 KUSD en 2007.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

B.I.T. (en KUSD)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produit net bancaire	581	309	-47
Charges générales d'exploitation	229	320	40
Résultat d'exploitation	352	216	-39
Résultat net	312	176	-44

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)

Le secteur de l'assurance au Maroc connaît une expansion rapide et voit confirmé le premier rang tenu par le Royaume dans le monde arabe et le second en Afrique derrière l'Afrique du Sud. Le chiffre d'affaires global du secteur progresse d'environ 13% au terme du premier semestre 2008 comparativement à la même période de l'exercice précédent, grâce notamment à l'évolution de la bancassurance.

Dans ce contexte, par rapport aux primes émises par les captives bancaires, Crédit du Maroc Assurances (CDMA) détient une part de marché de 12%. Elle clôt l'exercice 2008 avec un chiffre d'affaires de 9 071 KDH, en progression de 26% par rapport à l'année 2007.

Rappelons que le chiffre d'affaires est constitué essentiellement du renouvellement des produits cdmPROTECTION et MULTIRISQUE SAKANE qui ont évolué respectivement de +18% et +26% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation totalisent 1 157 KDH. Elles ont progressé de 32% par rapport à l'exercice précédent, en raison du renforcement de l'effectif dédié à la gestion des sinistres et au développement de la vente des assurances groupe.

Le résultat net au 31 décembre 2008 ressort à 5 606 KDH, en progression de 37% par rapport à l'année 2007.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

C.D.M.A. (en KDH)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produits d'exploitation	7 187	9 071	26
Charges d'exploitation	877	1 157	32
Résultat d'exploitation	6 310	7 913	25
Résultat courant	6 310	8 040	27
Résultat net	4 101	5 606	37

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)

L'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 3 048 KDH à fin 2008.

Il convient de préciser que, durant l'exercice 2008, l'activité de la société SIFIM a été marquée par les actions menées dans le cadre du projet des Arènes consistant en la réalisation d'un ensemble immobilier, dont le futur siège du Crédit du Maroc. Dans ce cadre, SIFIM a signé un accord

de partenariat avec la société Alliances Développement Immobilier, premier opérateur immobilier et touristique intégré au Maroc.

Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT) et des dotations aux amortissements.

Le résultat net est de -10 118 KDH.

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

S.I.F.I.M. (en KDH)	Réalizations		Évolution (%)
	Déc. 2007	Déc. 2008	
Produits courants	2 489	3 048	22
Charges courantes	9 450	13 556	43
Résultat courant	- 6 961	-10 508	51
Résultat non courant	8 031	406	-95
Résultat net	-32	-10 118	> 100

(Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes)

INVESTISSEMENTS

Immeubles et logistique

Dans le cadre de sa politique de développement, le Crédit du Maroc a poursuivi son effort d'investissement, notamment en matière d'extension du réseau :

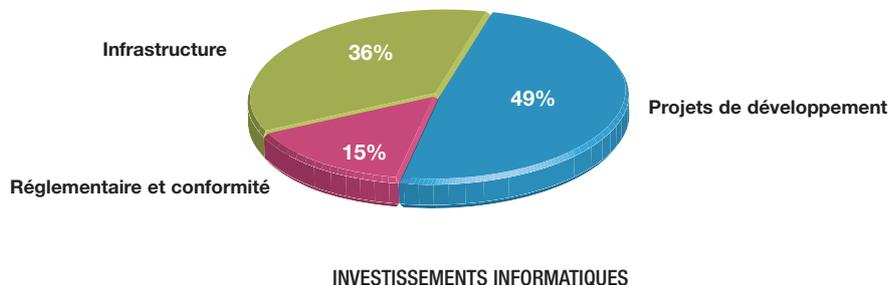
- Acquisition :
(coût global = 114 MDH) : 32 nouveaux locaux à fin 2008.
- Aménagements des nouvelles agences :
(coût global = 46 MDH) : 48 nouvelles agences en 2008.
- Réaménagements des anciennes agences :
(coût global = 3,8 MDH).
- Travaux d'aménagement des unités fonctionnelles :
(coût global = 3,2 MDH).
- Autres investissements :
(coût global = 4,9 MDH).



Coût global des acquisitions en 2008.

La Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information Groupe

Les systèmes d'information constituent l'un des facteurs clés de succès dans l'industrie du service ; c'est pour cette raison que le Crédit du Maroc les a toujours placés au cœur de sa stratégie de développement. En 2008, la banque a ainsi poursuivi son programme d'investissement qui s'est chiffré à près de 55 MDH. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :



INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES

Par thème, les principales réalisations de l'année 2008 se résument comme suit :

Infrastructure :

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

A ce titre, trois projets ont été menés durant l'année 2008 :

- La mise à niveau du site de secours et de ses équipements de télécommunications. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Secours Informatique de la banque, pour lequel un test a été effectué avec succès en novembre 2008 dans des conditions réelles de fonctionnement.
- La rénovation de l'ensemble de l'infrastructure de télécommunication du siège et de la plate-forme d'échange de flux avec la clientèle et les partenaires, ainsi que le remplacement des équipements informatiques ne répondant plus aux exigences de performance souhaitées.
- Projet ITIL : ce vaste chantier de modernisation des processus de la Production Informatique vise à transformer l'organisation et les processus clés en adoptant les meilleures pratiques en la matière, afin d'assurer une grande qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations de la clientèle.



Réglementaire et conformité :

L'investissement sur les projets réglementaires a essentiellement porté sur la finalisation du dispositif Bâle 2 et la mise en œuvre des déclarations en normes IAS/IFRS pour lesquelles 2008 a constitué l'année de première adoption.

Développement :

Les investissements liés aux projets de développement ont porté pour l'essentiel sur deux volets :

Industrialisation de la distribution :

Il s'agit de l'extension du réseau bancaire, avec notamment l'acquisition du matériel et des logiciels nécessaires à l'équipement des 48 agences ouvertes en 2008, et la mise en œuvre du Nouveau Concept Agence (NCA) qui repense l'organisation du point de vente au profit du temps commercial consacré à la clientèle. L'agence Zerktouni à Casablanca, située sur le boulevard du même nom, a été la première agence à tester ce nouveau concept auquel les clients ont réservé un accueil très favorable.

Le lancement du projet de migration du système agence de la technologie Forte vers Java offrant ainsi un environnement de développement plus ouvert et permettant une intégration de services à valeur ajoutée pour la clientèle. Ce projet sera mis en exploitation courant 2009.

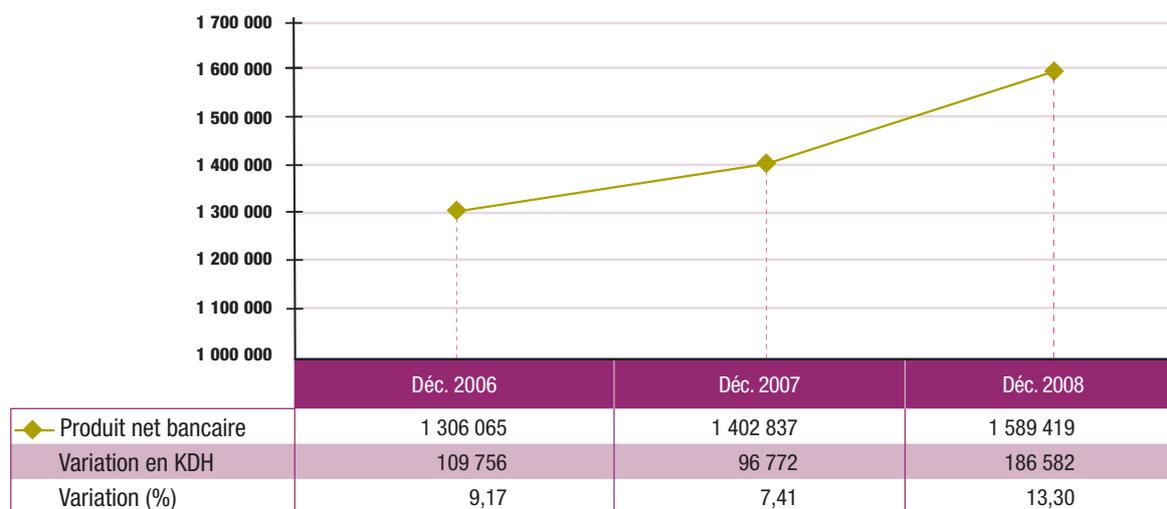
Industrialisation des processus bancaires :

Les investissements ont porté essentiellement sur l'automatisation des opérations du Commerce Extérieur, avec pour objectif d'adopter un processus STP afin de répondre aux besoins d'une clientèle très exigeante, et compte tenu de la volonté du Crédit du Maroc de se positionner comme banque de l'International.

L'année 2008 a été marquée également par la migration complète de notre solution monétique, l'arrêt des opérations avec InterBank pour un basculement complet sur le CMI et l'acceptation des cartes EMV sur nos Guichets Automatiques Bancaires. Le Crédit du Maroc a par ailleurs continué d'investir sur son outil de décision et de gestion des demandes de crédits, qui lui a permis notamment de s'engager sur des délais de réponse de 48 heures pour les crédits immobiliers et de 30 minutes pour les crédits à la consommation via son produit cdmSARII.

RAPPORT FINANCIER

1- Produit net bancaire : +13,3%



Au 31 décembre 2008, le produit net bancaire s'élève à 1 589 419 KDH en progression de 13,3% (ou +186 582 KDH) par rapport à la même période de l'exercice 2007.

Les principales composantes du PNB ont évolué comme suit :

- La marge d'intérêt s'est améliorée de 12,8% soit +144 240 KDH, grâce essentiellement à une bonne évolution des encours clientèle. Elle reste stable en part de PNB à 80,3%.
- La marge sur commissions a progressé de 6,5% (soit +13 292 KDH). Elle représente 13,8% du produit net bancaire.
- Le résultat des opérations de marché, qui regroupe le résultat des opérations sur titres de placement et le résultat des opérations de change, ressort à 96 684 KDH contre

75 824 KDH une année auparavant. Il a ainsi progressé de 27,5% et représente 6,1% du produit net bancaire contre 5,4% à fin décembre 2007. Cette évolution notable est due à la revalorisation du portefeuille titre. A noter également une plus value de l'ordre de 4,5 MDH réalisée suite à la cession de SICAV en décembre.

- Les divers autres produits bancaires affichent une progression de 45,3% par rapport à décembre 2007, grâce à la perception des revenus des titres de participation et filiales, suite à la bonne progression des résultats des filiales.
- L'évolution des diverses autres charges (+18,6% par rapport à décembre 2007) est le reflet de l'évolution du fonds de garantie des déposants qui suit celle des ressources clientèle.

2- Marge d'intérêt : +12,8%

La marge d'intérêt s'établit à 1 275 548 KDH enregistrant une hausse de 12,8% (soit +144 240 KDH) par rapport à fin décembre 2007.

Intérêts et produits assimilés :

Ils ont marqué une hausse de 25,5% (ou +381 771 KDH) grâce à la forte évolution des emplois clientèle, accompagnée par un maintien des marges, avec un taux moyen sur emploi qui reste quasiment au même niveau qu'en 2007.

- Emplois clientèle :

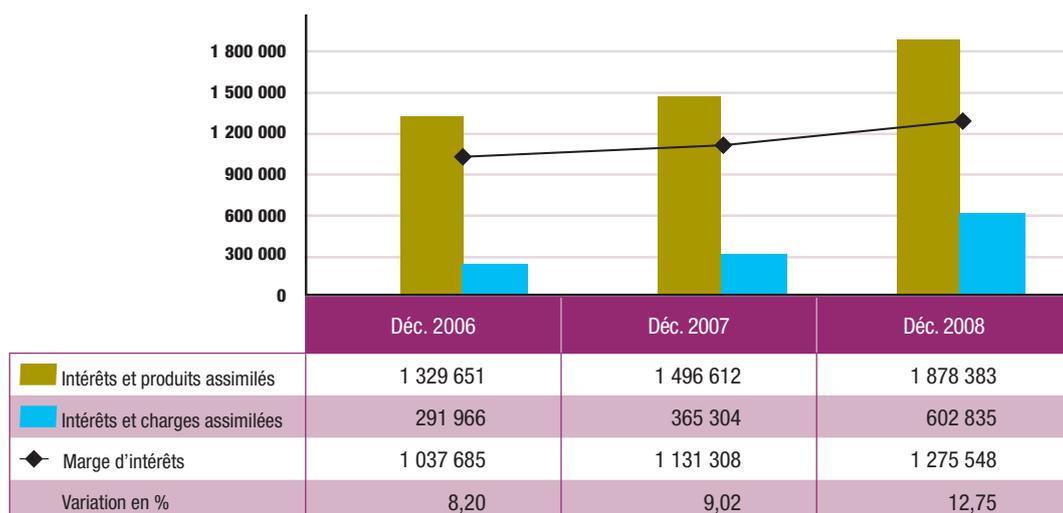
Les emplois clientèle sont en hausse de 30,2% (capitaux cumulés). La production nette, calculée par référence aux

capitaux mensuels de début et de fin d'exercice, est de 7,6 MDH. L'effort de production a été équilibré sur tous les marchés ; la Grande Entreprise notamment, a vu la concrétisation de plusieurs opérations intéressantes.

- Emplois de trésorerie :

Les emplois de trésorerie sont en hausse de 12,7%.

Notons par ailleurs la baisse du taux de la réserve obligatoire, qui est passé de 16,5% à 15%.



Intérêts et charges assimilées

Ils ont augmenté de 65% en raison d'un appel plus important aux ressources de trésorerie afin d'accompagner l'évolution des emplois, conjugué au renchérissement du coût des ressources en 2008.

- Ressources clientèle :

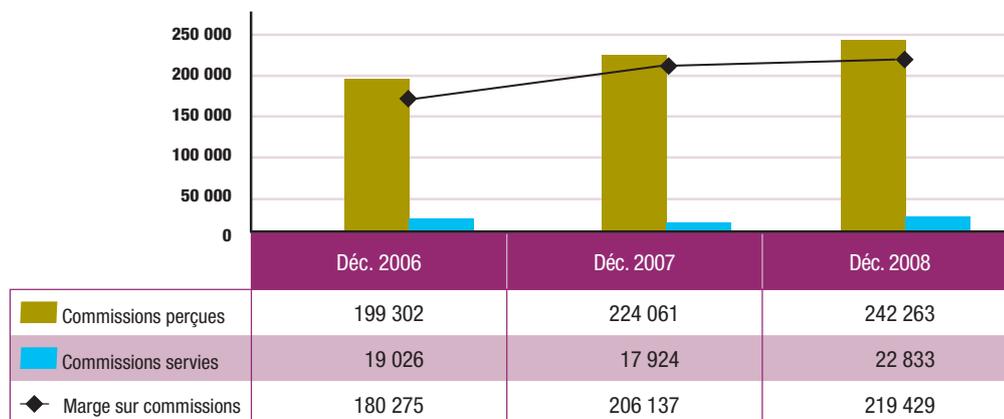
Les ressources clientèle sont en hausse de près de 19% (capitaux cumulés). L'additionnel en capitaux, calculé sur la base des capitaux mensuels de début et de fin d'exercice,

ressort à 1 795 MDH soit +6,7%, dont 1 307 MDH de ressources rémunérées.

- Ressources de trésorerie :

Les ressources de trésorerie affichent une évolution de 169,3% avec un coût moyen de 3,86% contre 3,31% une année auparavant, expliqué par les émissions de certificats de dépôts (4,5 MdDH à fin 2008) au taux moyen de 4,27%, et l'émission de la dette subordonnée réalisée fin octobre 2008 (un milliard de dirhams).

3- Marge sur commissions : + 6,5%



La marge sur commissions s'est appréciée de 6,5% ou +13 292 KDH comparativement à fin décembre 2007, atteignant 219 429 KDH.

- Une bonne évolution a été observée sur les frais de tenue de comptes (+16,7%), sur les opérations de caisse (+9%) et sur les commissions de portefeuille (+39,5%).
- La bancassurance a enregistré une bonne performance avec un taux de progression de 32,6%.
- L'activité de Corporate Finance, en plein développement, a vu la comptabilisation des commissions liées aux activités de conseil et d'assistance pour un montant de 6,5 MDH.
- Concernant les commissions monétiques, celles-ci réalisent une bonne performance, à +10% hors commissions sur

la carte Daba Daba qui avait fait l'objet d'un challenge spécifique en 2007.

- Les commissions sur opérations sur titres et or se sont contractées de 23,1% en raison de la conjoncture défavorable.
- L'évolution des commissions servies trouve essentiellement son explication dans l'instauration depuis janvier 2008 de la charge sur change manuel servie à Bank Al-Maghrib et déclassée depuis juin 2008 en commissions servies au lieu de charges sur résultat des opérations de change. L'augmentation des frais de traitement monétiques (Interbank, Visa, Mastercard) suit l'évolution de l'activité monétique.

4- Charges générales d'exploitation : +9,3%

A fin décembre 2008, les charges générales d'exploitation s'établissent à 808,8 MDH, en progression de 9,3% par rapport à l'année 2007.

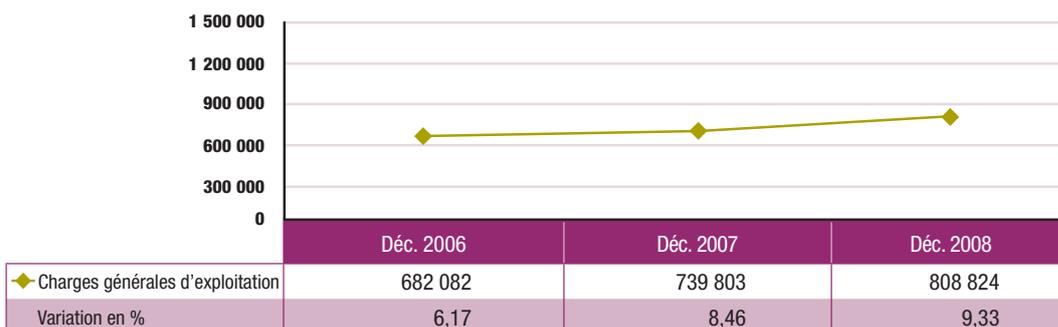
Les frais du personnel sont en hausse de 10,0% par rapport à l'exercice précédent, et restent stables au regard du total des charges d'exploitation (54,2%). A noter en particulier :

- l'accroissement des effectifs,
- un effet «année pleine» suite à l'augmentation générale des salaires par le GPBM en 2007,
- des changements réglementaires au niveau de certaines

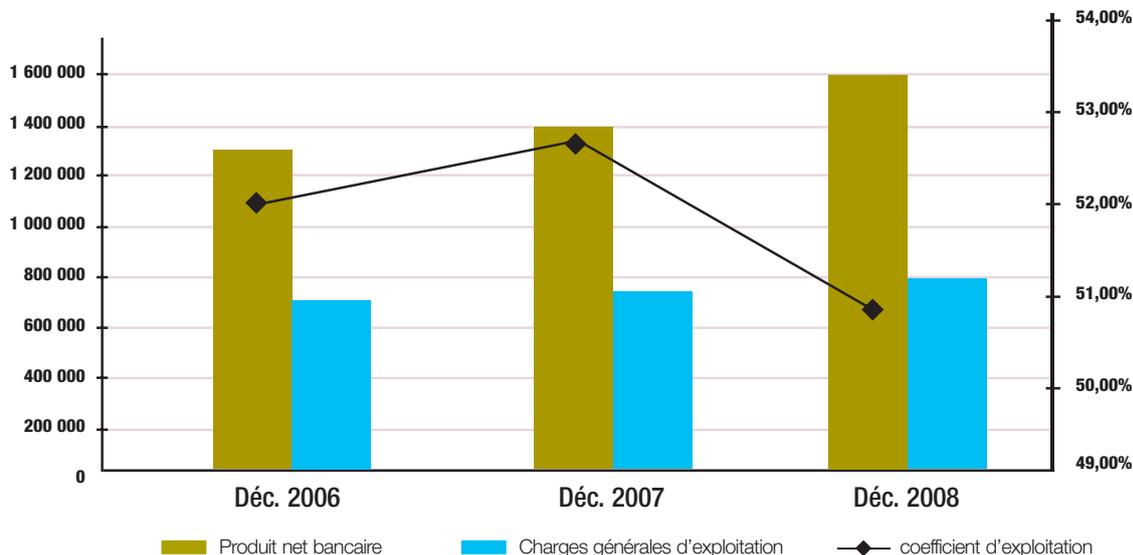
charges sociales, notamment la CMIM (mutuelle),

- la révision à la hausse du taux de retraite complémentaire.

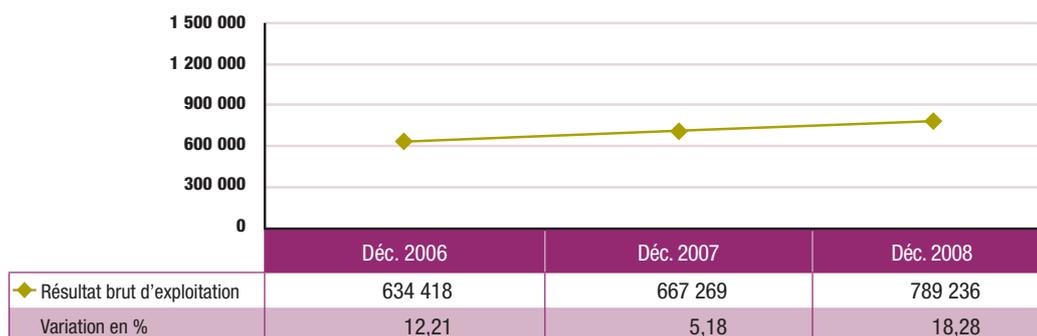
La progression des autres charges est essentiellement liée à l'extension du réseau de 48 agences en 2008 et 30 en 2007 dont une partie n'aura débuté son exploitation qu'à la fin de l'exercice 2007.



Dans un contexte de fort développement (+48 agences à fin 2008), le coefficient d'exploitation s'améliore sensiblement fin 2008 pour se positionner à un niveau proche de 50%, soit 50,89% contre 52,74% fin 2007.



5- Résultat brut d'exploitation : +18,3%



Le résultat brut d'exploitation ressort à 789 236 KDH, en hausse de 18,3% ou +121 967 KDH par rapport à décembre 2007. Il évolue à un rythme rapide, porté par l'évolution de l'activité et l'amélioration concomitante du coefficient d'exploitation.

6- Dotations nettes aux provisions : -21,6%

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 186 630 KDH, en baisse de 21,6% par rapport à celles constituées à fin décembre 2007 :

- Les dotations nettes aux provisions pour risque de contrepartie ressortent à 164 028 KDH, soit +3 081 KDH ou +1,9%.
- La rubrique «Récupérations sur créances amorties» atteint 19 111 KDH, sous l'effet de l'effort de recouvrement opéré.
- Les autres provisions nettes pour risques et charges se chiffrent à 22 602 KDH contre 77 012 KDH en 2007, dont :

Au titre des dotations :

- une provision pour risques généraux de 35 000 KDH,
- une provision pour engagements sociaux de 36 060 KDH.

Au titre des reprises :

- une reprise de provisions pour investissements de 34 070 KDH,
- une reprise de provisions pour engagements sociaux de 22 043 KDH.

A titre de rappel, l'essentiel des dotations de l'exercice 2007 avait été consacré aux provisions pour investissements (94 000 KDH), en accompagnement de l'extension du réseau.

- A noter, en terme d'impact sur le coût du risque, la radiation de créances en souffrance pour 324 MDH, en accord avec la décision du Ministère des Finances et de Bank Al-Maghrib qui autorisent la radiation des créances déclassées depuis 5 ans et provisionnées à hauteur de 100%.

7- Résultat net : +32,5%



A fin décembre 2008, le Crédit du Maroc affiche un résultat net de 361 442 KDH contre 272 785 KDH au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 32,5% ou +88 656 KDH.

Cette performance est attribuable à la bonne évolution de

l'activité, à une bonne maîtrise des charges d'exploitation et du coût du risque, ainsi qu'à la réduction du taux d'imposition de 39,6% à 37%.

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RÉSULTAT

LE DIRECTOIRE PROPOSE D’AFFECTER LE BÉNÉFICE NET COMME SUIV :

Résultat net	361 441 660,91
Affectation en réserve de la reprise de la provision pour investissement (reliquat 2005 et partie 2006)	-34 070 309,05
Report à nouveau des exercices précédents	164 038 214,90
Report à nouveau Activité Maroc	160 704 463,60
Report à nouveau Succursale de Paris	3 333 751,30
Bénéfice distribuable	491 409 566,76
Dividendes	-225 130 752,00
Réserve extraordinaire	-50 000 000,00
Report à nouveau	216 278 814,76
Report à nouveau Activité Maroc	212 158 523,95
Report à nouveau Succursale de Paris	4 120 290,79

A la suite de cette affectation, il sera attribué à chacune des 8 338 176 actions composant le capital social, un dividende de 27 dirhams.



Comptes Consolidés

au 31/12/2008

En application de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le Crédit du Maroc a établi et publié, pour la première fois en 2008, ses comptes consolidés, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS).

Analyse des comptes consolidés

Le PNB enregistre une évolution de 10,1% par rapport à décembre 2007 notamment grâce à l'excellente performance commerciale enregistrée en 2008 par les marchés des particuliers et des entreprises, ainsi qu'à une contribution équilibrée de l'ensemble des filiales.

Le résultat brut d'exploitation évolue de 12,6% par rapport à décembre 2007, en raison d'une bonne maîtrise des charges réalisée dans un contexte de fort développement de la banque et d'investissements importants.

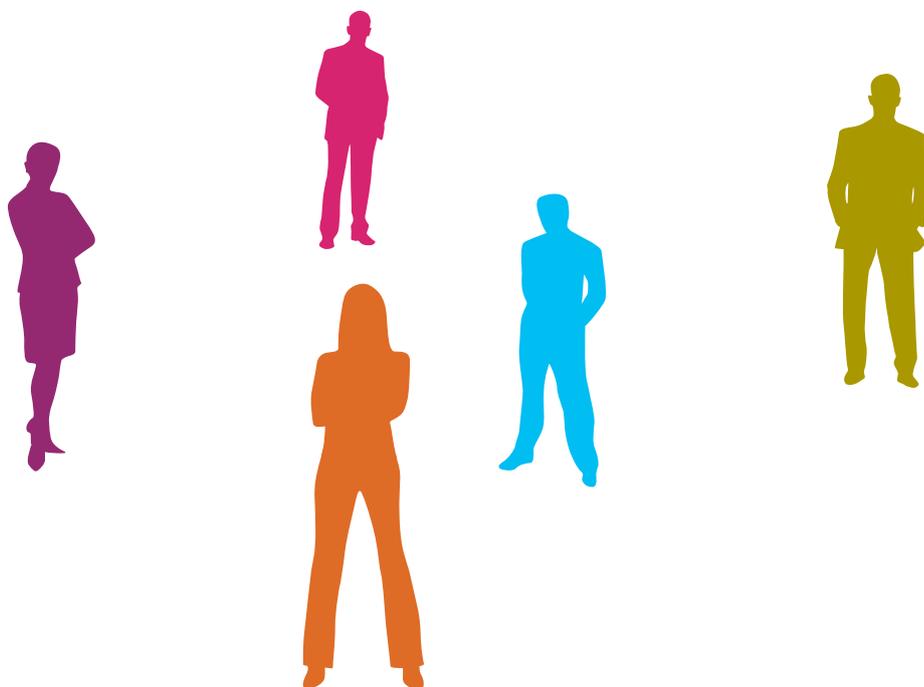
Ainsi, le coefficient d'exploitation passe sous la barre des 50% pour s'établir à 49,3%, contre 50,4% en 2007.

Le coût du risque, intégrant les provisions collectives, ressort à 253 MDH contre 105 MDH en 2007. Le référentiel particulièrement bas que constitue 2007 s'explique par la bonne couverture des risques de la banque dans le bilan d'ouverture, comme l'autorisent les normes IAS/IFRS lors de leur première adoption.

Suite à cette évolution, le résultat net part du groupe ressort en baisse de 14,6% par rapport à décembre 2007.

Le total bilan s'établit à 38 274,8 MDH, en hausse de 16,9% par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres part du groupe évoluent de 4,3% pour s'établir à 2 470,8 MDH.



REPÈRES



Comptes Sociaux

au 31/12/2008

BILAN

au 31/12/2008

en milliers de dirhams

ACTIF	31/12/08	31/12/07
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 349	3 755 944
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 365 539	4 496 008
. A vue	1 534 529	1 281 630
. A terme	2 831 010	3 214 378
Créances sur la clientèle	28 290 010	20 553 532
. Crédits de trésorerie et à la consommation	10 384 652	7 991 557
. Crédits à l'équipement	8 120 854	6 686 056
. Crédits immobiliers	7 830 179	5 404 325
. Autres crédits	1 954 325	471 594
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 918 927	496 911
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 756 600	446 901
. Autres titres de créance	156 638	35 000
. Titres de propriété	5 689	15 010
Autres actifs	155 384	128 113
Titres d'investissement	-	2 294 328
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 093 157
. Autres titres de créance	-	201 171
Titres de participation et emplois assimilés	187 848	275 181
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	100 856	80 819
Immobilisations corporelles	571 195	444 661
TOTAL	38 133 108	32 525 497

en milliers de dirhams

PASSIF	31/12/08	31/12/07
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	457 770	524 061
. A vue	198 510	89 099
. A terme	259 260	434 962
Dépôts de la clientèle	29 002 772	28 022 877
. Comptes à vue créditeurs	16 911 598	16 277 481
. Comptes d'épargne	5 496 575	5 063 233
. Dépôts à terme	5 798 680	6 009 655
. Autres comptes créditeurs	795 919	672 508
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 783
. Titres de créance négociables	4 588 177	1 171 783
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	395 726	292 695
Provisions pour risques et charges	228 814	157 574
Provisions réglementées	111 096	145 166
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 418	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	979 930	908 209
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	164 038	196 471
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	361 442	272 785
TOTAL	38 133 108	32 525 497

HORS BILAN

en milliers de dirhams

HORS BILAN	31/12/08	31/12/07
ENGAGEMENTS DONNÉS	8 069 291	5 097 838
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	556 715	361 124
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 358 023	1 197 186
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 685 112	1 222 371
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 469 441	2 317 157
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 226 954	4 535 223
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 226 954	4 535 223
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 276 635	1 840 246
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	173 432	165 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 608 535	1 231 557
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	96 416	99 438
Produits sur titres de propriété	42 432	31 120
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	242 194	224 001
Autres produits bancaires	113 626	88 515
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	687 216	437 409
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 624	31 698
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	448 847	322 823
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	111 364	10 782
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	84 381	72 106
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
Produits d'exploitation non-bancaire	9 151	7 361
Charges d'exploitation non-bancaire	1 553	3 684
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	808 824	739 802
Charges de personnel	438 329	398 370
Impôts et taxes	12 626	12 668
Charges externes	259 248	239 689
Autres charges générales d'exploitation	19 129	13 568
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	753 607	589 064
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	334 064	304 255
Pertes sur créances irrécouvrables	327 377	167 894
Autres dotations aux provisions	92 166	116 915
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	568 020	351 662
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	478 303	303 418
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Autres reprises de provisions	70 606	40 337
RÉSULTAT COURANT	602 606	429 310
Produits non-courants	8 383	4 594
Charges non-courantes	49 943	10 630
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	561 046	423 274
Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION du 01/01/2008 au 31/12/2008

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
+ Intérêts et produits assimilés	1 878 383	1 496 612
- Intérêts et charges assimilées	602 835	365 304
MARGE D'INTÉRÊT	1 275 548	1 131 308
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	242 263	224 061
- Commissions servies	22 834	17 924
Marge sur commissions	219 429	206 137
± Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
± Résultat des opérations sur titres de placement	8 721	-3 335
± Résultat des opérations de change	87 964	79 160
± Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	96 685	75 825
+ Divers autres produits bancaires	55 274	38 042
- Diverses autres charges bancaires	57 517	48 475
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	1 043	557
± Autres produits d'exploitation non-bancaire	9 151	7 362
- Autres charges d'exploitation non-bancaire	1 553	3 684
- Charges générales d'exploitation	808 824	739 803
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	789 236	667 269
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-164 028	-160 947
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-22 602	-77 012
RÉSULTAT COURANT	602 606	429 310
RÉSULTAT NON-COURANT	-41 560	-6 036
- Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
± RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 000	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	94 000
+ Dotations non-courantes	26 488	-
- Reprises de provisions	35 113	22 278
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 445	95
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 553	3 684
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
± CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	467 417	423 603
- Bénéfices distribués	233 469	233 469
± AUTOFINANCEMENT	233 948	190 135

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 233 535	1 729 850
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Produits d'exploitation non-bancaire perçus	16 089	11 861
Charges d'exploitation bancaire versées	-700 398	-436 665
Charges d'exploitation non-bancaire versées	-23 323	-10 620
Charges générales d'exploitation versées	-729 332	-664 295
Impôts sur les résultats versés	-199 604	-150 489
I - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	616 078	487 548
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 469	-856 760
Créances sur la clientèle	-7 904 724	-3 814 279
Titres de transaction et de placement	849 115	304 864
Autres actifs	-27 560	-23 363
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-66 290	-738 344
Dépôts de la clientèle	979 896	3 927 113
Titres de créance émis	3 416 395	1 171 783
Autres passifs	103 032	84 957
II - SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 519 669	55 971
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-1 903 591	543 519
Produit des cessions d'immobilisations financières	115 000	890 518
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 591	509
Acquisition d'immobilisations financières	-27 666	-951 380
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-227 957	-136 420
Intérêts perçus	11 785	83 542
Dividendes perçus	42 248	30 871
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-84 999	-82 361
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 009 418	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-233 469	-233 469
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	775 949	-233 469
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-1 212 641	227 689
VII - TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 755 883	3 528 194
VIII - TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES au 31/12/2008

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le Plan Comptable des Établissements de Crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31/12/2008

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N É A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N É A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<p>Les états de synthèse au 31 décembre 2008 sont présentés selon le modèle du Plan Comptable des Établissements de Crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000.</p> <p>Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt 	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31/12/2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
Engagements sociaux	Prise en compte des charges liées aux engagements sociaux	<p>Étalement de la provision sur 5 ans, soit une quote-part de 12,4 MDH au titre de l'exercice 2008, détaillée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Primes de fidélité : 4,3 MDH * Primes de fin de carrière : 5,5 MDH * Départ volontaire : 2,6 MDH <p>Impact : Augmentation des charges et baisse du résultat net du même montant soit 12,4 MDH (Charges non déductibles fiscalement)</p>
Reclassement des titres d'investissement en titres de placement	Homogénéisation des traitements des titres en social et en consolidé IFRS	Reclassement du portefeuille titres d'investissement de 2 294 MDH en titres de placement et constitution d'une provision non courante de 26 MDH au 01/01/2008 (date de déclassement)
II. Changements affectant les règles de présentation	N É A N T	

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31/12/2008

en milliers dirhams

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/08	TOTAL 31/12/07
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 052 416	7	33 900	186 532	2 272 855	3 658 899
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	1 064 730	-	1 148 398	2 213 128	2 228 261
- au jour le jour	-	980 000	-	297 664	1 277 664	977 605
- à terme	-	84 730	-	850 734	935 464	1 250 656
PRÊTS FINANCIERS	-	246 376	1 628 181	-	1 874 557	1 933 085
AUTRES CRÉANCES	-	23 591	24 484	2 634	50 709	73 624
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	-	5 458	5 278	10 736	17 892
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 052 416	1 334 704	1 692 023	1 342 842	6 421 985	7 911 761

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31/12/2008

en milliers dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			TOTAL 31/12/08	TOTAL 31/12/07
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	444 711	9 346	6 869 646	291 714	7 615 417	5 959 773
- Comptes à vue débiteurs	444 711	9 346	3 577 939	274 874	4 306 870	2 768 428
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	951 040	-	951 040	1 067 858
- Crédits à l'exportation	-	-	281 747	-	281 747	268 532
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 058 920	16 840	2 075 760	1 854 955
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 598 285	2 598 285	1 904 378
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	1 588 649	-	6 405 993	13 503	8 008 145	6 624 184
CRÉDITS IMMOBILIERS	-	-	-	7 798 676	7 798 676	5 380 905
AUTRES CRÉDITS	1 500 000	221 745	15 722	615	1 738 082	226 244
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	-	270 599	45 166	315 765	212 701
CRÉANCES EN SOUFFRANCE (NETTES)	-	-	191 184	24 455	215 639	245 348
- Créances pré-douteuses	-	-	131 911	-	131 911	53 682
- Créances douteuses	-	-	28 867	306	29 173	30 682
- Créances compromises	-	-	30 406	24 149	54 555	160 984
TOTAL	3 533 360	231 091	13 753 144	10 772 414	28 290 009	20 553 533

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31/12/2008

en milliers dirhams

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		TOTAL 31/12/08	TOTAL 31/12/07
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES					-	-
OBLIGATIONS					-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCE					-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ					-	-
TITRES NON COTÉS	156 638	1 756 599	5 623	67	1 918 927	2 791 239
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES		1 756 599			1 756 599	2 539 557
OBLIGATIONS					-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	156 638				156 638	236 673
TITRES DE PROPRIÉTÉ			5 623	67	5 690	15 009
TOTAL	156 638	1 756 599	5 623	67	1 918 927	2 791 239

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT au 31/12/2008

en milliers de dirhams

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TITRES DE PROPRIÉTÉ						
TITRES DE PLACEMENT	1 948 176	1 918 927	1 691 018	-	29 249	29 249
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	1 785 315	1 756 599	1 534 380		28 716	28 716
OBLIGATIONS	-		-			
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	156 638	156 638	156 638		-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	6 223	5 690		-	533	533
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TOTAL	1 948 176	1 918 927	1 691 018	-	29 249	29 249

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31/12/2008

en milliers dirhams

ACTIF	31/12/08	31/12/07
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	2	-
DÉBITEURS DIVERS	44 359	38 875
Sommes dues par l'Etat	15 756	18 059
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 638	2 725
Comptes clients de prestations non-bancaires	128	165
Divers autres débiteurs	25 837	17 926
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 135	3 338
COMPTES DE RÉGULARISATION	107 887	85 900
Comptes d'ajustement des opérations de hors-bilan	37 964	17 445
Comptes d'écarts sur devises et titres	3 689	13 738
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	63	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	11 904	18 427
Produits à recevoir	15 157	9 555
Charges constatées d'avance	23 506	12 060
Autres comptes de régularisation	15 604	14 675
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	155 383	128 113

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31/12/2008

en milliers dirhams

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES				72 266	72 266		125 566	29 691	75 015
Banque Internationale de Tanger S.I.F.I.M.	Etab. de Crédit Immobilière	1 655 (KUSD)	100,00	7 444	7 444	31/12/08	12 695	1 418	5 888
Crédit du Maroc Capital	Financière	1 021	100,00	16 009	16 009	31/12/08	8 405	-10 118	10 550
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	10 000	100,00	9 999	9 999	31/12/08	22 153	11 020	16 000
Crédit du Maroc Patrimoine	Etab. de Crédit	50 000	66,66	38 014	38 014	31/12/08	71 814	18 353	37 357
Crédit du Maroc Assurances	Financière	1 000	60,00	600	600	31/12/08	10 499	9 018	5 220
	Assurances	2 000	100,00	200	200	31/12/08	5 898	5 577	4 000
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS				120 493	115 582		-	-	-
Atlasnet	Sce informatique	8 000	31,25	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00	11 000	11 000				
Maroc Télécommerce	Com. Electronique	20 000	10,00	2 000	-				
S.I.F.I.M. (Compte Courant Associés)	Immobilière	-	-	95 000	95 000				
Divers	-	-	-	8 132	7 742				
TOTAL				192 759	187 848		125 566	29 691	75 015

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269 439	45 979	7 109	308 309	188 620	18 787	-	207 407	-45	100 856
- Droit au bail	22 882	1 800	-	24 682	-	-	-	-	-	24 682
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	246 557	44 179	7 109	283 627	188 620	18 787	-	207 407	-	76 220
- Immobilisations incorporelles hors-exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-45	-45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 014 907	210 646	33 209	1 192 344	570 246	60 705	9 819	621 132	-17	571 195
- Immeubles d'exploitation	384 741	106 108	3 985	486 864	147 454	15 063	730	161 787	-	325 077
. Terrain d'exploitation	73 700	30 241	-	103 942	-	-	-	-	-	103 942
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	272 495	75 866	3 225	345 137	121 061	13 254	-	134 315	-	210 822
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	38 545	-	760	37 785	26 393	1 809	730	27 472	-	10 313
- Mobilier et matériel d'exploitation	335 946	27 447	8 820	354 573	268 396	25 523	8 368	285 551	-	69 021
. Mobilier de bureau d'exploitation	74 949	8 041	2 184	80 806	62 205	5 129	2 171	65 164	-	15 642
. Matériel de bureau d'exploitation	8 563	1 317	884	8 995	7 173	340	553	6 959	-	2 036
. Matériel de bureau Télécom	30 083	3 548	427	33 203	23 328	2 118	320	25 125	-	8 078
. Matériel Informatique	184 822	10 755	5 037	190 540	146 413	15 155	5 037	156 531	-	34 009
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 063	-	-	5 063	4 799	233	-	5 031	-	32
. Autres matériels d'exploitation	32 467	3 786	287	35 966	24 479	2 549	287	26 741	-	9 225
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	262 501	71 324	20 404	313 421	137 946	18 383	722	155 607	-	157 814
- Immobilisations corporelles hors-exploitation	31 719	5 767	-	37 486	16 450	1 736	-	18 186	-	19 300
. Terrains hors-exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors-exploitation	24 471	4 016	-	28 488	12 781	1 294	-	14 075	-	14 412
. Mobiliers et matériel hors-exploitation	3 335	33	-	3 368	3 007	137	-	3 144	-	224
. Autres immobilisations corporelles hors-exploitation	3 913	1 718	-	5 631	662	305	-	967	-	4 664
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-17	-17
TOTAL	1 284 346	256 625	40 318	1 500 652	758 866	79 492	9 819	828 539	-62	672 051

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ DE LA RUBRIQUE	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	760	730	30	1 400	1 370	-
IMMEUBLES D'EXPLOITATION BUREAUX	760	730	30	1 400	1 370	-
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	8 505	8 368	137	78	74	132
MOBILIER DE BUREAU D'EXPLOITATION	2 184	2 171	13	53	48	8
MATÉRIEL DE BUREAU D'EXPLOITATION	569	553	16	5	6	17
MATÉRIEL DE BUREAU TELECOM	427	320	107	2	2	107
MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 037	5 037	-	13	13	-
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE	203	203	-	-	-	-
MATÉRIEL ROULANT RATTACHÉ À L'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
AUTRES MATÉRIELS D'EXPLOITATION	84	84	-	5	5	-
OUTILLAGE	-	-	-	-	-	-
MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	7	7	-	-	-	-
PETIT MOBILIER, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	77	77	-	5	5	-
COFFRES-FORTS	-	-	-	-	-	-
MOBILIER HORS-EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	2 385	722	1 663	112	2	1 553
AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT	2 385	722	1 663	112	2	1 553
TOTAL	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31/12/208

en milliers de dirhams

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/08	TOTAL 31/12/07
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	107	9	9 172	177 431	186 719	73 914
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	-	789	-	241 404	242 193	411 146
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	789	-	241 404	242 193	411 146
EMPRUNTS FINANCIERS	11 008	-	2 120	-	13 128	11 971
AUTRES DETTES	-	1 466	11 897	2 457	15 820	26 452
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	-	17	-	17	637
TOTAL	11 115	2 264	23 206	421 292	457 877	524 120

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE au 31/12/2008

en milliers de dirhams

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	274 899	48 912	3 835 853	12 751 934	16 911 598	16 277 481
COMPTES D'ÉPARGNE	-	-	-	5 496 575	5 496 575	5 063 233
DÉPÔTS À TERME	1 010 000	-	680 388	4 036 423	5 726 811	5 958 680
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	-	1 430	611 890	182 600	795 920	672 507
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	-	-	71 868	71 868	50 975
TOTAL	1 284 899	50 342	5 128 131	22 539 400	29 002 772	28 022 876

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS au 31/12/2008

en milliers de dirhams

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats des dépôts à 26 semaines	1/09/08	2/03/09	100	3,95%	In fine	310 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	9/01/08	7/01/09	100	3,95%	In fine	60 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	28/02/08	26/02/09	100	3,95%	In fine	600 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	21/10/08	26/10/09	100	4,55%	In fine	300 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	27/10/08	26/10/09	100	4,35%	In fine	100 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	25/04/08	24/05/09	100	3,80%	In fine	130 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	29/05/08	28/05/09	100	3,95%	In fine	400 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	1/09/08	31/08/09	100	4,15%	In fine	300 000			
Certificats des dépôts à 52 semaines	29/09/08	28/09/09	100	4,35%	In fine	495 000			
Certificats des dépôts 2 ans	28/02/08	28/02/10	100	4,15%	In fine	170 000			
Certificats des dépôts 2 ans	19/03/08	19/03/10	100	4,15%	In fine	110 000			
Certificats des dépôts 2 ans	26/03/08	26/03/10	100	4,20%	In fine	219 000			
Certificats des dépôts 2 ans	8/05/08	8/05/10	100	4,20%	In fine	170 000			
Certificats des dépôts 2 ans	23/06/08	23/06/10	100	4,25%	In fine	517 300			
Certificats des dépôts 2 ans	19/12/08	19/12/10	100	4,70%	In fine	618 700			

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS au 31/12/2008

en milliers de dirhams

PASSIF	TOTAL 31/12/08	TOTAL 31/12/07
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	26
CRÉDITEURS DIVERS	167 381	137 777
Sommes dues à l'Etat	80 137	74 607
Sommes dues aux organismes de prévoyance	16 624	15 172
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	258	3 635
Fournisseurs de biens et services	-	12
Divers autres créditeurs	70 362	44 351
COMPTES DE RÉGULARISATION	228 345	154 892
Comptes d'ajustement des opérations de hors-bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	350	80
Charges à payer	171 048	132 647
Produits constatés d'avance	16 537	13 208
Autres comptes de régularisation	40 410	8 957
TOTAL	395 726	292 695

PROVISIONS du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/07	Dotations	Reprises	Autres variations (Écart de conversion)	Encours 31/12/08
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 132 436	349 151	484 924	-3	996 660
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 473	318 867	477 837	-3	962 500
Titres de placement	5 009	30 284	6 044	-	29 249
Titres de participation et emplois assimilés	5 954	-	1 043	-	4 911
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	302 740	107 362	70 191	-2	339 909
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	17 271	15 197	305	-	32 163
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	60 000	35 000	-	-	95 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	14 659	36 060	22 043	-	28 677
Provisions pour autres risques et charges	65 643	21 106	13 773	-2	72 974
Provisions réglementées	145 166	-	34 070	-	111 096
TOTAL	1 435 176	456 514	555 115	-5	1 336 569

DETTES SUBORDONNÉES

au 31/12/2008

en milliers de dirhams

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	in fine					
MAD	500 000	1	4,65%	10 ANS	in fine					
TOTAL	1 000 000,00									

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/07	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/08
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	83 382	-	-	83 382
Autres réserves	720 600	71 721	-	792 321
Primes d'émission, de fusion et d'apport	104 227	-	-	104 227
Capital	833 818	-	-	833 818
Capital appelé	833 818	-	-	833 818
Capital non-appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non-versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	196 470	-32 404	-28	164 038
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	233 468	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	272 785	-272 785	361 442	361 442
TOTAL	2 211 282	-	361 414	2 339 228

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	8 069 290	5 097 838
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	556 715	361 124
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	556 715	361 124
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 358 022	1 197 186
Crédits documentaires import	974 907	907 420
Acceptations ou engagements de payer	243 446	189 140
Ouvertures de crédits confirmés	139 669	100 626
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 685 112	1 222 371
Crédits documentaires export confirmés	9 770	209 621
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	2 675 342	1 012 750
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 469 441	2 317 157
Garanties de crédits données	1 297 137	371 836
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	1 713 153	1 447 063
Autres cautions et garanties données	459 151	498 258
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	6 226 954	4 535 223
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	903 422
Ouvertures de crédits confirmés	-	903 422
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 226 954	3 631 801
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	6 226 954	3 631 801
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/08	31/12/07	31/12/08	31/12/07
Opérations de change à terme	2 940 490	2 979 204	-	-
Devises à recevoir	-	-	-	-
Dirhams à livrer	-	-	-	-
Devises à livrer	1 465 877	1 482 279	-	-
Dirhams à recevoir	1 474 613	1 496 925	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE au 31/12/2008

en milliers de dirhams

ACTIF	D≤1 mois	1 mois<D≤3 mois	3 mois<D≤1 an	1 an<D≤5 ans	D>5 ans	TOTAL 31/12/07
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	236 346	460 578	269 824	1 238 939	604 272	2 809 960
Créances sur la clientèle	6 162 602	725 346	497 753	4 268 872	11 603 734	23 258 306
Titres de créance	15 500	5 910	195 170	931 432	727 167	1 875 179
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 414 448	1 191 834	962 747	6 439 243	12 935 173	27 943 445

PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	39 551	24 228	193 551	-	-	257 330
Dettes envers la clientèle	1 220 889	1 491 542	2 524 381	490 000	-	5 726 812
Titres de créance émis	60 000	910 000	1 725 000	1 805 000	-	4 500 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000
TOTAL	1 320 440	2 425 770	4 442 932	2 295 000	1 000 000	11 484 142

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU HORS-BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE au 31/12/2008

en milliers de dirhams

BILAN	31/12/08	31/12/07
ACTIF	2 337 856	2 293 995
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	64 893	42 936
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 331 326	1 385 805
Créances sur la clientèle	920 307	842 057
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	7 474	8 988
Titres de participation et emplois assimilés	6 951	6 676
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	6 904	7 533
PASSIF	2 337 856	2 293 995
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	403 153	471 091
Dépôts de la clientèle	227 101	318 649
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	1 707 602	1 504 255
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	MONTANT	MONTANT
Engagements donnés	1 177 578	1 271 965
Engagements reçus	2 147 558	913 582

MARGE D'INTÉRÊTS

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
INTÉRÊTS PERÇUS	1 878 383	1 496 610
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	173 432	165 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 608 535	1 231 557
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	96 416	99 438
INTÉRÊTS SERVIS	602 835	365 303
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 624	31 698
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	448 847	322 823
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	111 364	10 782
MARGE D'INTÉRÊTS	1 275 548	1 131 307

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

CATÉGORIE DE TITRE	31/12/08	31/12/07
TITRES DE PLACEMENT	184	249
TITRES DE PARTICIPATION	-	-
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	42 248	30 871
TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE	-	-
EMPLOIS ASSIMILÉS	-	-
TOTAL	42 432	31 120

COMMISSIONS

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

COMMISSIONS	31/12/08	31/12/07
COMMISSIONS PERÇUES	242 262	224 061
sur opérations avec les établissements de crédit	11	20
sur opérations avec la clientèle	71 944	60 359
sur opérations de change	2 100	2 077
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 832	13 563
sur moyens de paiement	86 428	84 402
sur activités de conseil et d'assistance	6 744	2 853
sur ventes de produits d'assurances	15 554	13 834
sur autres prestations de service	49 649	46 953
COMMISSIONS VERSÉES	22 833	17 924
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	4 362	28
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 457	1 093
sur moyens de paiement	17 004	16 783
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	10	20
MARGE SUR COMMISSIONS	219 429	206 137

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

RUBRIQUES	31/12/08	31/12/07
+ Gains sur titres de transaction	-	-
- Pertes sur titres de transaction	-	-
= Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	6 652	1 426
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	6 044	-
- Moins-values de cession sur titres de placement	181	-
- Dotations de provisions pour dépréciation des titres de placement	3 795	4 761
= Résultat des opérations sur titres de placement	8 720	-3 335
+ Gains sur opérations de change	88 019	80 037
- Pertes sur opérations de change	55	878
= Résultat des opérations de change	87 964	79 159
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	96 684	75 824

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

CHARGES	31/12/08	31/12/07
Charges de personnel	438 329	398 370
Impôts et taxes	12 626	12 668
Charges externes	259 248	239 689
Autres charges générales d'exploitation	19 129	13 568
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	79 492	75 507
TOTAL	808 824	739 802

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	29 245	16 409
Autres produits bancaires	113 627	88 515
Autres charges bancaires	84 381	72 106
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON-BANCAIRES	7 599	3 678
Produits d'exploitation non-bancaires	9 152	7 362
Charges d'exploitation non-bancaires	1 553	3 684
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	753 606	589 064
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	568 019	351 662
PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS	-41 560	-6 036
Produits non-courants	8 383	4 594
Charges non-courantes	49 943	10 630

ÉTATS NÉANTS

au 31/12/2008

Etat B7	CRÉANCES SUBORDONNÉES	Néant
Etat B8	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE	Néant
Etat B15	SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	Néant
Etat B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES	Néant

Comptes Consolidés IFRS

au 31/12/2008

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie. Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 publiés selon les anciennes dispositions du PCEC ont été retraités en suivant les prescriptions des normes IFRS aux fins de comparaison avec les états financiers de l'exercice 2008 publiés en normes IFRS.

1- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.1. Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini «entité ad hoc» contrôlée par

l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

1.2. Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels. Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2.1. Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable, détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2.2. Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

3- IMMEUBLES DE PLACEMENT

3.1. Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement.

Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

3.2. Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors-exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût

historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêt, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

4- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non-monnaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

4.2. Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

5- GOODWILL

5.1. Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises : L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en

échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés : l'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfait aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

5.2. Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

6- CONTRATS DE LOCATION

6.1. Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE). Le TIE est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements

minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non-garantie et la valeur d'entrée du bien.

6.2. Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail, sont considérés comme des contrats de location-financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non-levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

7- ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

7.1. Norme

Prêts et Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

Provisions pour dépréciation des prêts et créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels

sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie «Autres passifs financiers» doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie «Autres passifs financiers» font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie «Passifs détenus à des fins de transaction» font l'objet à date d'arrêt, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée, intérêts courus exclus.

7.2. Options retenues

Prêts et créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : Le groupe

Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

8- CRÉDITS RESTRUCTURÉS

8.1. Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash-flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

8.2. Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash-flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non-significative.

9- CRÉDITS HORS MARCHÉ

9.1. Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché. Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée.

Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché. La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

9.2. Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché. La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

10- PROVISIONS DU PASSIF

10.1. Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance où le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

10.2. Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

11- TITRES

11.1. Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat)
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS)
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM)
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponibles à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps

de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille (Held To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille « Prêts et créances »

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

11.2. Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres disponibles à la vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres disponibles à la vente

12- DÉRIVÉS

12.1. Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) ou un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

12.2. Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des

contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

13- AVANTAGES AU PERSONNEL

13.1. Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Écarts actuariels : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant.

Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les

écarts actuariels cumulés non-comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous :

- 10% de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant.

Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime, ou
- change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- les hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- les taux d'actualisation/taux d'inflation ;
- les salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme : La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés

immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;

- l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail :

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs-flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- par la constitution d'une provision en interne,
- par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

13.2. Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- **Les primes de fin de carrière :** Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente un minimum de 20 ans d'ancienneté
- **Les indemnités de départ volontaire :** Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- **Les primes de fidélité (PF) :** Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- **Les congés payés (CP) :** Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

14- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

14.1. Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

14.2. Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif et ce, même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés : Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres : Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Comptes consolidés

au 31/12/2008

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

au 31/12/2008

en milliers de dirhams

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/08	31/12/07
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 351	3 755 946
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 652	17 383
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 607 642	2 417 326
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	3 724 775	4 172 676
Prêts et créances sur la clientèle	29 112 155	21 364 769
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts exigibles	5 147	7 167
Actifs d'impôt différé	107 023	102 962
Comptes de régularisation et autres actifs	213 697	146 786
Actifs non-courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	841 182	680 942
Immobilisations incorporelles	101 209	81 303
Écart d'acquisition	-	-
TOTAL	38 274 833	32 747 261

en milliers de dirhams

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/08	31/12/07
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 028	6 391
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	540 670	364 860
Dettes envers la clientèle	28 865 258	28 025 841
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 784
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	50 577	10 367
Passifs d'impôt différé	98 417	116 432
Comptes de régularisation et autres passifs	412 030	491 681
Dettes liées aux actifs non-courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	191 157	162 603
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 418	-
Capitaux propres	2 500 993	2 397 241
Capitaux propres part du groupe	2 470 834	2 370 014
Capital et réserves liées	1 813 747	1 742 026
Réserves consolidées	312 547	217 729
Gains ou pertes latents ou différés	-17 322	-13 529
Résultat net de l'exercice	361 862	423 789
Intérêts minoritaires	30 159	27 228
TOTAL	38 274 833	32 747 261

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/08	31/12/07
Intérêts et produits assimilés	1 948 189	1 557 783
Intérêts et charges assimilés	596 565	363 110
Marge d'Intérêt	1 351 624	1 194 673
Commissions (Produits)	276 451	258 107
Commissions (Charges)	21 581	17 496
Marge sur Commissions	254 870	240 611
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	77 374	86 600
Gains ou pertes nets sur actifs fin disponibles à la vente	9 662	9 155
Produits des autres activités	30 610	36 287
Charges des autres activités	77 399	71 390
Produit Net Bancaire	1 646 741	1 495 936
Charges générales d'exploitation	744 189	688 521
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	67 857	66 159
Résultat Brut d'Exploitation	834 695	741 256
Coût du risque	-253 006	-104 982
Résultat d'Exploitation	581 689	636 274
Quote-Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-956	4 334
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	580 733	640 608
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	216 909	215 189
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	363 824	425 419
Intérêts minoritaires	1 962	1 630
Résultat net Part du groupe	361 862	423 789

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

Tableau des flux de trésorerie		31/12/08	31/12/07
1	Résultat avant impôts	580 733	640 608
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	67 857	66 159
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-92 678	-93 322
5	+/- Dotations nettes aux provisions	28 555	14 160
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	956	-4 394
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	86 811	10 190
9	+/- Autres mouvements	-72 701	22 057
10	Total des éléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	18 799	14 850
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	537 882	25 942
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 743 585	564 581
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	793 253	86 937
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non-financiers	-120 615	21 034
15	- Impôts versés	-219 858	-174 979
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 752 924	523 515
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-5 153 392	1 178 973
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-248 958	-153 193
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-248 958	-153 193
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-233 953	-233 789
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 339 000	1 146 000
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 105 047	912 211
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	3 291	-880
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 294 012	1 937 111
Composition de la trésorerie		31/12/08	31/12/07
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 875 798	2 938 687
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 755 885	3 528 137
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119 913	-589 450
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 581 786	4 875 798
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
33	Variation de la trésorerie nette	-1 294 012	1 937 111

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006 corrigés	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	2 855	2 855
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	1 021	-	1 021	-	1 021
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-3 175	-236 644
Autres	-	76 614	-	-76 614	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	423 789	-	423 789	1 630	425 419
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-33 709	-33 709	-	-33 709
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	-880	-	-880	-	-880
Autres	-	-	-	114	-	114	-	114
Gains ou pertes latents ou différés (A)+(B)+(C)	-	-	-	-766	-33 709	-34 475	-	-34 475
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	-	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles & incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

PRÉAMBULE

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A. En 2008 le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole S.A. pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole S.A. avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2008 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole S.A.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20% des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non-significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

LES NOTIONS DE CONTRÔLE

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que cette société

obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;

- cette société ait les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique" ;
- cette société ait délégué ces pouvoirs de décision ;
- cette société ait le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent puisse être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital-risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

LES MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la

valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

RETRAITEMENTS ET ÉLIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non-significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – ÉCARTS D'ACQUISITION (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2008.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC AU 31/12/2008

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	833 818		100,00	100,00	E.C.
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Leasing	50 000		66,66	66,66	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G.
B.I.T.		1 655	100,00	100,00	I.G.
S.I.F.I.M.	18 320,9		100,00	100,00	I.G.

* E.C. : Etablissement consolidant - I.G. : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION CENTRALE DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion centrale des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance,
- Le Directoire,
- Les Comités spécialisés.

Responsabilités des acteurs

Le Conseil de Surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels s'expose la banque.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en oeuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Il définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en oeuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du Contrôle Interne de la banque.

Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de Surveillance qui la valide.

Les Comités spécialisés

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

Organisation et missions

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale des risques. Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit.

Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptables ».

Le CPR, responsable du Contrôle interne, définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les regroupe à la gestion centrale des risques de telle manière à obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie :

Il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

- Risques financiers :

1. **Risque de marché** : risque de perte lié aux évolutions des marchés de change ou de capitaux.
2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

- Risque opérationnel et conformité :

risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

Pour le Risque de crédit :

- La Direction des engagements
- Le Contrôle des risques de crédit
- Le Pilotage des risques.

Pour le Risque opérationnel et la Conformité :

- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité

Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et

risque de taux d'intérêt global :

- La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

RISQUE DE CRÉDIT

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole S.A.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc...

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc...

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure, qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque, a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc...) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au statut « douteux », puis pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère un recouvrement juridique.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance.

Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique. Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision ; il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

RISQUE DE MARCHÉ

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading et aux opérations de trésorerie.

Elles sont encadrées par une organisation dédiée et un dispositif de limites, réglementaires ou définies par la banque en relation avec les lignes spécialisées du groupe Crédit Agricole S.A.

Organisation

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

- Le Front Office :

Il est chargé des négociations avec les contreparties clients, banques, institutions, entreprises. Il mesure quotidiennement ses résultats selon les normes et modèles établis par la banque. Il évolue dans le cadre des limites qui lui sont attribuées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale.

- Le Back-Office :

Il est chargé de la comptabilisation des opérations négociées par le Front Office.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

- Le Middle-Office :

Il est chargé de produire et d'analyser de façon indépendante les résultats du Front-Office et de les rapprocher ainsi que de veiller au respect des limites.

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques. Cette organisation cloisonnée est le meilleur garant de la sécurité des opérations.

La banque est dotée d'un outil informatique front-to-back commun qui assure la liaison entre les domaines et la comptabilité.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Risque de taux : Il résulte de l'évolution adverse des taux et concerne le portefeuille de trading et la trésorerie.

Il est encadré par un dispositif de limites, en nominal et sensibilité (risque d'évolution adverse des taux, sur la trésorerie dirhams et devises et sur le portefeuille obligataire).

Risque de change : Il résulte de la variation d'une position du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Il est encadré par les limites réglementaires, et par un jeu de limites internes (over-night, short et longues, stop loss).

Risque de règlement-livraison : Il résulte du risque encouru dans le cadre de l'échange simultané et non-sécurisé de deux actifs (devises titres) et lié à la concomitance des échanges de flux titres ou espèces entre la banque et ses contreparties.

Il est constaté entre le moment où la banque effectue le règlement convenu et celui où elle constate sur ses comptes la livraison de la contrepartie. Il est de très courte durée.

Risque de contreparties : Il résulte

- de la défaillance d'une contrepartie dans le cas des opérations de trésorerie : banque ou institutions financières,
- de la défaillance d'une contrepartie dans les opérations de change (absence de livraison), qui contraint la banque à supporter le différentiel de cours.

Ce risque est encadré par des limites individuelles sur les contreparties de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Principales évolutions

1. Création d'une Direction des risques de marché

La banque qui ambitionne d'élargir ses activités de marché, vient de créer une Direction des Risques de Marché dont les missions sont de concevoir et de mettre en oeuvre, en liaison avec les lignes spécialisées du groupe, les modèles de gestion et de contrôle des risques des activités.

Elle a autorité sur le Middle-Office et la maîtrise d'ouvrage de toutes les activités de marché.

2. Découpages des activités par desk

Afin d'affiner la gestion des activités, la banque a défini le découpage de ses activités de marché par desk avec une comptabilité dédiée à chaque desk.

3. Calcul de la VAR

En concertation avec le groupe Crédit Agricole S.A., le Crédit du Maroc finalise un chantier d'interface avec un outil commun qui permettra à l'horizon de la fin de l'exercice, la production et le suivi des risques en VAR.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels,
- la prévention des grands risques,
- l'optimisation de la couverture des risques,
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en oeuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

Sécurité des systèmes d'informations

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi

que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

Plan de continuation des activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un site de secours avec une salle informatique de back up et un site de repli des utilisateurs qui a été testé pour les applications principales en 2008.

Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors-bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).

- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).

- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure

2008 aura été marquée au Crédit du Maroc par la mise en production de l'outil ATLAS.

Cet outil de pilotage des risques financiers, développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A., dont les travaux au Crédit du Maroc ont démarré en décembre 2006, est maintenant opérationnel.

Application des recommandations du Comité de Bâle

Depuis 1974, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, créé à l'initiative des banques du G10, a institué un corpus de règles prudentielles destinées à garantir la solidité et la stabilité du système bancaire international.

Au fil des années, ce dispositif a montré ses limites et ses faiblesses pour encadrer une activité bancaire en perpétuelle évolution. Le besoin d'un dispositif plus complet est apparu pour prévenir les nouveaux risques.

Ainsi est né l'accord « Bâle 2 » sous la présidence de l'Américain Mc Donough, qui repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour le risque de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui est en production depuis la fin 2007.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

Perspectives

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le groupe Crédit Agricole S.A., compte mettre en œuvre les dispositions les plus avancées de « Bâle 2 », qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités,
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...),
- mettre à niveau la gestion opérationnelle des risques,
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation sont engagés ou seront engagés selon un planning établi par un groupe projet et validé par un Comité de pilotage dédié et présidé par le Président du Directoire.

COÛT DU RISQUE au 31/12/2008

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE

en milliers de dirhams

CONSOLIDÉ	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions	-248 450	-113 056
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-223 500	-107 617
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-24 949	-5 439
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Reprises de provisions	316 483	168 679
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	316 178	168 512
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	305	167
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
Variation des provisions	-321 040	-160 605
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non-provisionnées	-23 972	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-316 178	-168 512
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	19 111	7 907
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-253 006	-104 982

MARGE D'INTÉRÊTS du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	31/12/08			31/12/07		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 724 218	448 721	1 275 497	1 305 619	290 663	1 014 956
Comptes et prêts/emprunts	1 639 643	438 129	1 201 514	942 296	-28 342	970 639
Opérations de pensions	277	10 592	-10 315	82	15 846	-15 764
Opérations de location-financement	84 298	-	84 298	363 240	303 159	60 081
Opérations interbancaires	127 554	36 480	91 074	172 637	61 665	110 972
Comptes et prêts/emprunts	126 193	29 475	96 718	172 438	58 078	114 359
Opérations de pensions	1 361	7 005	-5 644	199	3 586	-3 387
Emprunts émis par le Groupe	0	111 364	-111 364	1	10 783	-10 782
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	96 416	-	96 416	79 526	-	79 526
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 948 189	596 565	1 351 624	1 557 783	363 110	1 194 673

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	31/12/08	31/12/07
Titres	7 271	4 234
Emission	1 230	3 055
Transmission d'ordres	5 686	827
Autres	355	352
Compensation et règlement-livraison	-	24 078
Gestion d'actifs, conservation, fiduciaire	18 773	12 740
Gestion d'actifs	13 013	6 615
Conservation	5 760	6 125
Engagements de prêt	27 301	18 608
Gestion des moyens de paiement	83 563	79 229
Ingénierie financière	-	-
Autres	139 544	119 219
TOTAL	276 451	258 107
Charges d'honoraires et de commissions	-	-
Conservation	1 470	1 153
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	20 111	16 343
TOTAL	21 581	17 496

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-956	4 334
Plus-values de cession	1 070	8 268
Moins-value de cession	-2 026	-3 934
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-956	4 334

INFORMATIONS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

du 01/01/2008 au 31/12/2008

en milliers de dirhams

LIBELLÉ	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 268 780	82 844	1 351 624
Marge sur commissions	262 166	-7 296	254 870
Produit net bancaire	1 560 961	85 780	1 646 741
Charges de fonctionnement	1 021 206	43 856	1 065 062
Résultat d'exploitation	539 765	41 924	581 689
Résultat net	324 858	38 966	363 824
Résultat net part du groupe	324 858	37 004	361 862



Le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., exerce trois métiers principaux : la banque de réseau, la banque de financement et d'investissement et la gestion d'actifs. Le réseau du Crédit du Maroc, à couverture nationale, compte, à fin décembre 2008, 248 agences dans le Royaume, organisées en groupes et régions. Il est présent également en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française Crédit du Maroc Europe.

LA BANQUE DE DÉTAIL

La banque de détail est structurée en directions régionales, au nombre de onze, couvrant l'ensemble du territoire. Elle commercialise une gamme complète de produits et de services destinés aux particuliers et aux professionnels et micro-entreprises.

Crédit du Maroc Patrimoine, organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

CRÉDIT DU MAROC ASSURANCES

La filiale Crédit du Maroc Assurances est chargée de la commercialisation des produits d'assurances. A noter également la convention de partenariat signée avec Gras Savoye Maroc et en vigueur depuis janvier 2008, prévoyant l'intervention de CDMA comme co-courtier dans les différents contrats souscrits par le Crédit du Maroc pour son risque propre.

LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La banque de financement et d'investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes entreprises et constitue un axe majeur de développement. L'activité de promotion immobilière est prise en charge dans le cadre d'un pôle dédié, qui assure la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'un avis technique sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille. Crédit du Maroc Capital exerce le métier d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca, et offre également à sa clientèle une expertise en matière d'ingénierie financière. La Banque Internationale de Tanger est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. La salle des marchés, enfin, traite les opérations de change, de trésorerie dirhams ou devises ainsi que l'obligataire.

L'ACTIVITÉ DE LEASING

Crédit du Maroc Leasing (CDML) propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise.

PRÊTS ET CRÉANCES

en milliers de dirhams

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 218	-	-	-	373 218
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 638	-	-	-	156 638
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	35	-	3 351 557
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 705 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clientèle de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 678 711
TOTAL	32 655 370	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

en milliers de dirhams

31/12/2007	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	466 013	-	-	-	466 013
Administrations centrales	264 842	-	-	-	264 842
Etablissements de crédit	201 171	-	-	-	201 171
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	24 814 589	1 641 138	1 303 702	80 593	25 071 432
Administrations centrales	1 475 624	-	-	-	1 475 624
Etablissements de crédit	3 495 191	33	27	-	3 495 198
Institutions non établissements de crédit	9 816 482	787 716	613 398	27 846	9 962 955
Grandes entreprises	2 625 505	3	2	-	2 625 506
Clientèle de détail	7 401 786	853 386	690 275	52 747	7 512 149
TOTAL	25 280 602	1 641 138	1 303 702	80 593	25 537 445

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de dirhams

Au 31/12/2008	Juste valeur des actifs non-dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	46 973	20 649	6 759	67 622
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	1 586 993	20 649	6 759	1 607 642

Au 31/12/2007	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	109 110	19 996	6 759	129 105
Instruments de dette	2 288 221	-	-	2 288 221
Administrations centrales	2 252 719	-	-	2 252 719
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	35 502	-	-	35 502
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	2 397 330	19 996	6 759	2 417 326

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE au 31/12/2008

	Actifs-non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Valeur nette comptable totale	Valeur nette comptable totale
					31/12/2008	31/12/2007
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
TOTAL						

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en milliers de dirhams

Au 31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techni- ques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comp- tabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 652		1 269	
Actifs financiers disponibles à la vente		1 607 642	22 170		
Prêts et créances			NA		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-			
Autres actifs financiers		-			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-			
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028		12 283	
Passifs financiers au coût amorti		-			
Autres passifs financiers		-			-

en milliers de dirhams

Au 31/12/2007	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techni- ques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comp- tabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		17 383		10 351	
Actifs financiers disponibles à la vente		2 417 326	19 996		
Prêts et créances			NA		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-			
Autres actifs financiers		-			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-			
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		6 391		2 649	
Passifs financiers au coût amorti		-			
Autres passifs financiers		-			-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

Au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	31/12/2008		31/12/2007	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilisations d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immobilisations corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilisations d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immobilisations corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	592 860	1 316 174	638 284	1 126 783
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	75 743	474 992	68 805	445 841
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

PROVISIONS PASSIF

Au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	37 991	67 337	17 271	-	40 004	162 603
Dotations	16 012	25 164	24 949	-	5 385	71 511
Montants utilisés	4 275	-	-	-	5 221	9 496
Montants non-utilisés repris au cours de la période	4 799	28 146	305	-	210	33 460
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture	44 930	64 354	41 916	-	39 958	191 157

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

en milliers de dirhams

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
DR ≤ 1an	510 438	410 195	100 244	351 710
1 an < DR ≤ 5 ans	642 305	556 992	85 313	642 305
DR > 5 ans	97 617	89 848	7 769	97 617
TOTAL	1 250 360	1 057 035	193 326	1 091 632

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location-financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	8 459 286
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	172 691
Institutions non établissements de crédit	49 982
Grandes entreprises	7 571 045
Clientèle de détail	665 569
Reçus	-
Garanties financières	
Données :	2 828 067
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	996 399
Institutions non établissements de crédit	1 773
Grandes entreprises	1 786 295
Clientèle de détail	43 600
Garanties reçues :	6 226 954
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 226 954
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS au 31/12/2008

en milliers de dirhams

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants	5 147	7 167
Impôts différés	107 023	102 962
Actifs d'impôts courants et différés	112 170	110 129
Impôts courants	50 577	10 367
Impôts différés	98 417	116 431
Passifs d'impôts courants et différés	148 994	126 798
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	219 858	224 676
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-2 949	-9 487
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	363 824	425 418
Charges d'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,35%	-3,41%
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%

COMPOSITION DU CAPITAL au 31/12/2008

en milliers de dirhams

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	2 602 791	31,22	31,22
CNIA Assurance	81 567	0,98	0,98
AUTRES	1 264 263	15,16	15,16
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	4 389 555	52,64	52,64
TOTAL	8 338 176	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2008, les membres du Directoire du Crédit du Maroc ont proposé un dividende net par action de 24,30 dirhams, avec l'approbation par l'Assemblée Générale.

	2008	2007	2006
Dividendes (en dirhams)			
Dividende net par action	24,30	25,20	25,20
Dividende global	24,30	25,20	25,20
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net par action	43,35	32,92	35,96

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES au 31/12/2008

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir

en milliers de dirhams

	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société-mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Passifs : dépôts et emprunts	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Garanties émises par le groupe	628 597	-	-	-	-	628 597
Garanties reçues par le groupe	-	628 597	-	-	-	628 597
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées

en milliers de dirhams

	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société-mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	19 444	51 163	-	-	-	70 607
Charges d'intérêts	8 367	48 396	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	375	113	-	-	-	488
Total des produits dont :	88 470	23 429	-	-	-	111 899
Produits d'intérêts	48 147	8 617	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	113	375	-	-	-	488
Produits de dividendes	37 812	3 480	-	-	-	41 292

AVANTAGES AU PERSONNEL au 31/12/2008

en milliers de dirhams

	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour prime de fin de carrière	21 642	26 554
Provisions pour indemnité de départ volontaire	27 911	21 712
Provisions pour prime de fidélité	13 094	19 070
TOTAL	62 646	67 337

	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation	4,52%	4,33%
Taux d'évolution des salaires	3,7%	3%

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Prime de fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :

- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies.

En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes,
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes,
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service.
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du CRÉDIT DU MAROC comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 2.339.228 dont un bénéfice net de KMAD 361.442.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CRÉDIT DU MAROC au 31 décembre 2008, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'état des informations complémentaires qui expose :

- un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2008, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement a eu pour effet le reclassement de l'ordre de 2,3 milliards de dirhams du portefeuille d'investissement vers le portefeuille de placement et la comptabilisation d'une charge non courante de MMAD 26.

- un changement de méthode relatif à la comptabilisation des engagements sociaux au titre des primes de fidélité, primes de fin de carrière et indemnités de départ volontaire. Ce changement a eu pour effet la comptabilisation d'une charge de MMAD 12,4 au titre de l'exercice 2008.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
 ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdelatif Ben Khaddour
CASABLANCA -
Tél: (212-2) 35.79.00 - Fax: (212-2) 2.39.02.26

Bachir TAZI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton International
47, Rue Abdel Ben Abdallah - Casablanca
Tel: 333 54 46 89 - Fax: 022 29 06 76
E .

Faiçal MEKOUAR
Associé Gérant

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CRÉDIT DU MAROC et ses filiales (Groupe CRÉDIT DU MAROC) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 15 mai 2009

ERNST & YOUNG
 ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdelatif Ben Abdour
CASABLANCA
Tél: (212-2) 35.79.00 - Fax: (212-2) 2.39.02.26

Bachir TAZI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

 FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton International
47, Rue Abdel Ben Abdallah - Casablanca
Tel: 022 24 06 70 - Fax: 022 29 06 70
E -

Faïçal MEKOUAR
Associé Gérant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2009

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévues par la loi et par l'article 26.2 des statuts,
- que le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution présentés à l'Assemblée, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2008 ainsi que le rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2008, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à partir de la date de convocation de l'assemblée et peut en conséquence, délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne décharge de sa convocation régulière au Conseil de Surveillance.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après les avoir entendus, approuve :

- le rapport de gestion du Directoire,
- le rapport du Conseil de Surveillance,
- le rapport des commissaires aux comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes, le bilan et le compte de produits et charges de l'exercice 2008, tels qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir un bénéfice net agrégé de 361 441 660,91 dirhams.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2008.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice net agrégé comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	361 441 660,91 DH
Réserve non distribuable	- 34 070 309,05 DH
(reprise de la provision pour investissement)	
Report à nouveau des exercices précédents	164 038 214,90 DH
Bénéfice distribuable	491 409 566,76 DH
Dividendes.....	-225 130 752,00 DH
Réserve extraordinaire	-50 000 000,00 DH
Solde à reporter à nouveau	216 278 814,76 DH

A la suite de cette affectation, il sera attribué à chacune des 8 338 176 actions composant le capital social, un dividende de 27 dirhams par action.

L'Assemblée décide de fixer la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 29 juin 2009.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale constate que le mandat des membres, ci-après rappelés, composant l'actuel Conseil de Surveillance vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale :

- Madame Saïda Lamrani Karim : Président
- Monsieur Mohammed Agoumi : Vice-Président
- Monsieur Marc Carlos : Membre
- Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri : Membre

- Monsieur Marc Pouzet : Membre
 - Monsieur M'hamed Sagou : Membre
 - Monsieur Taïeb Skalli : Membre
 - Monsieur Alain Strub : Membre
 - Crédit Agricole S.A. : Membre
- représenté par Monsieur Raymond Bert

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Saïda Lamrani Karim pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Mohammed Agoumi pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc Carlos pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc Pouzet pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur M'hamed Sagou pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Taïeb Skalli pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Alain Strub pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

SEIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance du Crédit Agricole S.A. pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Bernard Mary pour une durée statutaire de cinq années.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte aux cabinets Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton commissaires aux comptes, de l'accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2008.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prescrites par la loi.

DIRECTIONS RÉGIONALES - CASABLANCA

RÉGION DE CASA ANFA

170, Bd Zerktouni

Tél. : 05 22 47 32 32

Fax : 05 22 47 32 59

RÉGION DE CASA CENTRE

1, rue de Strasbourg

Tél. : 05 22 54 09 79

Fax : 05 22 44 21 08

RÉGION DE CASA MAÂRIF

40, Bd du 9 avril

Tél. : 05 22 47 71 17

Fax : 05 22 98 76 62

RÉGION DE CASA AÏN SEBAÂ

Km 7.300, route de Rabat

Tél. : 05 22 66 26 41

Fax : 05 22 66 26 49

RÉGION DE CASA NOUVELLE MÉDINA

373, Bd Ghandi

Tél. : 05 22 23 68 27

Fax : 05 22 25 41 81

DIRECTIONS RÉGIONALES - HORS CASABLANCA

RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

Av. Roi Houssain de Jordanie, résidence Tarik
route d'Immouzer - Fès

Tél. : 05 35 94 30 03

Fax : 05 35 64 24 18

RÉGION DU NORD

Lot hadj Tatar, lot 26, quartier Souriyine
route de Tétouan - Tanger

Tél. : 05 39 94 16 51

Fax : 05 39 32 17 55

RÉGION DE L'ORIENTAL

30, Bd Mohammed V, imm. L'excellence,
2^{ème} étage - Oujda

Tél. : 05 22 47 71 17

Fax : 05 22 98 76 62

RÉGION DE RABAT-KÉNITRA

3, Av. Allal Ben Abdellah, 4^{ème} étage - Rabat

Tél. : 05 37 26 35 17

Fax : 05 37 26 35 16

RÉGION DE MARRAKECH

176, Bd Abdelkrim El Khattabi - Marrakech

Tél. : 05 24 43 63 95/86

Fax : 05 24 43 80 81

RÉGION DU SUD

Imm Crédit du Maroc, Bd Mohammed V,
4^{ème} étage - Agadir

Tél. : 05 28 82 42 20

Fax : 05 28 82 40 39

CENTRE D'AFFAIRES - CASABLANCA

CENTRE D'AFFAIRES I

48-58, boulevard Mohammed V

Tél. : 05 22 47 72 19

Fax : 05 22 47 72 17

CENTRE D'AFFAIRES II

48-58, boulevard Mohammed V

Tél. : 05 22 47 72 28

Fax : 05 22 47 76 43

CENTRE D'AFFAIRES III

48-58, boulevard Mohammed V

Tél. : 05 22 47 75 74

Fax : 05 22 47 76 42

CENTRE D'AFFAIRES CENTRE VILLE

48-58, boulevard Mohammed V

Tél. : 05 22 47 75 28/29

Fax : 05 22 47 75 26

CENTRE D'AFFAIRES ESSALAM

262, Bd Yacoub El Mansour

Tél. : 05 22 39 39 58/60

Fax : 05 22 39 55 02

CENTRE D'AFFAIRES EXPANSION

Km 7.300, route de Rabat

Tél. : 05 22 66 51 77/78

Fax : 05 22 66 51 79

CENTRE D'AFFAIRES NOUVEL HORIZON

146, Bd Emile Zola et rue Rethel

Tél. : 05 22 24 42 63/65

Fax : 05 22 24 42 71

CENTRE D'AFFAIRES - HORS CASABLANCA

CENTRE D'AFFAIRES QUARAOUYINE

Av. du Roi Hussein de Jordanie, rés. Tarik
Route d'Immouzer - Fès

Tél. : 05 35 73 00 08

Fax : 05 35 73 39 18

CENTRE D'AFFAIRES BOUGHAZ

Lot. Hadj Tatar n° 26 - Quartier Souriyine - Tanger

Tél. : 05 39 34 00 78

Fax : 05 39 94 51 47

CENTRE D'AFFAIRES AL MOUSTAQBAL

30, Bd Mohammed V - Oujda

Tél. : 05 36 68 22 04

Fax : 05 36 69 15 29

CENTRE D'AFFAIRES CHELLAH

3, Av. Allal Ben Abdallah - Rabat

Tél. : 05 37 20 65 30/42

Fax : 05 37 20 65 43

CENTRE D'AFFAIRES MENARA

176, Bd Abdelkrim El Khattabi - Marrakech

Tél. : 05 24 43 88 95

Fax : 05 24 43 89 36

CENTRE D'AFFAIRES TALBORJT

Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V - Agadir

Tél. : 05 28 84 03 52

Fax : 05 28 84 03 53

AGENCES - CASABLANCA

 MOHAMMED V 48-58, Bd Mohammed V	Tél. : 05 22 47 73 19 Fax : 05 22 47 72 81	 ESSOUNA 19, Bd 2 Mars - Hay El Masjid	Tél. : 05 22 82 50 74 Fax : 05 22 82 50 75
 AIN SEBAA Km 7.300, route de Rabat	Tél. : 05 22 35 06 38 Fax : 05 22 35 59 26	 FRANCEVILLE Angle Bd Ghandi et rue Mohammed Hayani	Tél. : 05 22 23 62 41 Fax : 05 22 23 70 06
 AIN SEBAA EL OULJA Lot. El Oulja II, lot n° 130 - Ain Sebaâ	Tél. : 05 22 35 81 04/05 Fax : 05 22 34 30 04	 GAUTHIER 128, rue Taha Houcine (ex Gallée) - Gauthier	Tél. : 05 22 20 80 57 Fax : 05 22 20 82 75
AIN SEBAA - ESPACE MASKANE Km 7,3 Bd Moulay Ismail - Ain Sebaâ	Tél. : 05 22 47 72 16/82 Fax : 05 22 47 73 12	 GHANDI 90, Bd Ghandi	Tél. : 05 22 39 02 41 Fax : 05 22 39 08 02
 AIT YAFALMANE 39, rue Aït Yafalmane	Tél. : 05 22 28 02 94 Fax : 05 22 28 92 19	 HAD SOUALEM 203, lot. Anhi	Tél. : 05 22 96 49 30 Fax : 05 22 96 49 31
 AL AZHAR Ahl Loughlam, lot. Al Azhar, Imm. F - Sidi Bernoussi	Tél. : 05 22 75 05 00/54 Fax : 05 22 75 05 69	 HASSAN 1er Angle rue Mikhaïl Nouaima et Av. Hassan 1er	Tél. : 05 22 47 38 87 Fax : 05 22 47 75 76
 AL FADL Angle Bd Smara et rue 203 - Inara	Tél. : 05 22 50 00 93 Fax : 05 22 52 56 47	 HAY CHRIFA Angle rue 1 et rue 15, rés. Abdelaziz, lot. Chrifa	Tél. : 05 22 87 08 25/26 Fax : 05 22 87 08 29
 AL HAMIDIA Lot. n° 4, lot Al Qods, Sidi Bernoussi - Zenata	Tél. : 05 22 73 88 82 Fax : 05 22 73 88 68	 HAY ESSALAM 262, Bd Yacoub El Mansour	Tél. : 05 22 39 69 45 Fax : 05 22 94 74 33
 AL HOUDA 133, Av. 2 Mars, rés. Alhayat	Tél. : 05 22 83 69 59 Fax : 05 22 85 67 04	 HAY HASSANI 45-47, Bd Afghanistan	Tél. : 05 22 90 66 38 Fax : 05 22 89 63 35
 AL KHEIR 78, rue 7 - Sidi Bernoussi	Tél. : 05 22 76 58 02 Fax : 05 22 73 54 47	 HAY MOHAMMADI 16, lot. Nadia, Bd de la Grande Ceinture	Tél. : 05 22 60 38 28 Fax : 05 22 60 00 72
 AL MOSTAKBAL Rés. Collaboration, Angle RS 1029 Sidi Maarouf et Bd Al Qods	Tél. : 05 22 58 31 27 Fax : 05 22 47 74 69	 HAY MOULAY ABDELLAH 492, Bd Al Qods - Inara II	Tél. : 05 22 50 60 64/65 Fax : 05 22 50 65 82
 AL QODS 85, Bd Souhaïb Erroumi	Tél. : 05 22 73 17 73 Fax : 05 22 73 85 01	 HAY MOULAY RACHID Lot n° 12, Av. Driss Al Harti, lot. Attacharouk	Tél. : 05 22 71 09 57 Fax : 05 22 71 09 37
 ANFA 211, Bd d'Anfa	Tél. : 05 22 36 08 46 Fax : 05 22 39 61 73	 HAY NASSIM 167, lot. Nassim	Tél. : 05 22 89 14 30 Fax : 05 22 47 74 04
 ATTACHAROUK 588, Bd Okba Bnou Nafie	Tél. : 05 22 70 06 87 Fax : 05 22 47 72 10	 HAY SADRI Angle Bd des Forces Auxiliaires et rue n°10	Tél. : 05 22 70 85 07 Fax : 05 22 71 29 30
 BEAUSEJOUR Angle route d'El Jadida et rue El Kadi Bekkar	Tél. : 05 22 25 39 94 Fax : 05 22 25 24 10	 IBN TACHFINE Angle Bd Ibn Tachfine et rue Emile Brunet Hay Hakam II	Tél. : 05 22 62 12 81 Fax : 05 22 60 95 22
 BEN JDIA 23, rue Canizarès	Tél. : 05 22 44 03 07/08 Fax : 05 22 44 03 06	 IBNOU KOTAIBA 306, Bd Abdelmoumen	Tél. : 05 22 25 20 49 Fax : 05 22 25 24 64
 BIR ANZARANE Angle rue Ali Abderrazak et Bd Bir Anzarane	Tél. : 05 22 95 08 75 Fax : 05 22 94 04 19	 IBNOU ROCHD 111-113, angle Bd Abdelmoumen et rue Van Zeeland	Tél. : 05 22 22 76 52 Fax : 05 22 48 71 30
BIR ANZARANE - ESPACE MASKANE Angle Bd Bir Anzarane et rue Ali Abderrazak	Tél. : 05 22 39 12 25/33 Fax : 05 22 39 13 82	 IDRISS 1er 6 et 6A, Bd Moulay Idriss 1er - Quartier des Hôpitaux	Tél. : 05 22 86 37 64 Fax : 05 22 47 75 91
 BOURGOGNE 160, angle Bd de Bourgogne et rue de Nice	Tél. : 05 22 29 90 38 Fax : 05 22 49 05 81	 IDRISSIA 754, Av. Aba Chouaïb Doukkali	Tél. : 05 22 28 99 15 Fax : 05 22 28 51 76
 BOUSKOURA Centre lot. Lafarge, lot n° 3	Tél. : 05 22 59 23 89 Fax : 05 22 59 23 90	 IFRIQUIA 402, Bd Al Wahda Al Afrikaïa	Tél. : 05 22 59 98 28 Fax : 05 22 47 75 58
 DANDOUNE 136, lot Dandoune - Sidi Maârouf	Tél. : 05 22 58 39 03 Fax : 05 22 58 01 29	INARA Bd de Taza, n° 179 - Hay Moulay Abdallah	Tél. : 05 22 21 81 67 Fax : 05 22 52 50 07
 DEUX MARS Angle Av. 2 Mars et rue Salonique	Tél. : 05 22 83 78 13 Fax : 05 22 83 60 16	KOREA Sidi Maârouf 4, rue 15, n° 125	Tél. : 05 22 80 94 16 Fax : 05 22 28 54 86
DEUX MARS - ESPACE MASKANE Angle Av. 2 Mars et rue Salonique	Tél. : 05 22 83 88 87/92 Fax : 05 22 83 94 64	 LA FRATERNITE Angle Bd d'Anfa et rue Jean Jaurès, n°56 Gauthier	Tél. : 05 22 48 48 98 Fax : 05 22 27 09 17
EL FIDA 326, Bd El Fida	Tél. : 05 22 83 15 02 Fax : 05 22 83 70 05	 LA RESISTANCE Angle Bd de la Résistance et Bd Bachir Ibrahimî	Tél. : 05 22 54 00 51 Fax : 05 22 44 68 68
 EL OULFA Angle Bd Oued Tensift et Bd Oued Sebou	Tél. : 05 22 90 03 24 Fax : 05 22 90 50 86	LA RESISTANCE - ESPACE MASKANE Angle Bd de la Résistance et Bd Bachir Ibrahimî	Tél. : 05 22 44 97 03/24 Fax : 05 22 44 96 61
 EMILE ZOLA 146, Bd Emile Zola et rue Rethel	Tél. : 05 22 24 08 10 Fax : 05 22 40 23 07	 LIBERTE 212, Bd de la Résistance - Place Lemaigre Dubreuil	Tél. : 05 22 26 35 49 Fax : 05 22 22 91 60

-  **LISSASFA**
Lot. Smiralda, lot 33
-  **MAARIF CANTAL**
35, place du Cantal
-  **MAARIF ROUDANI**
374, Bd Brahim Roudani
-  **MABROUKA**
174, Bd du Nil
- MEDIOUNA**
439, Av. Mohammed VI (ex route de Médiouna)
-  **MEKDAD LAHRIZI**
79, Av. Mekdad Lahrizi - Cité Djemaâ
-  **MERS SULTAN**
Angle rue Hadj Omar Riffi et Bd Rahal El Meskini
-  **MOHAMMED BOUZIANE**
Lot. n° 8/5, Bd Med Bouziane
-  **MOHAMMED DIOURI**
76-80, rue Mohammed Diouri
-  **MOHAMMED VI**
Angle Bd Mohammed VI et rue 249, imm. 3
Hay Moulay Abdellah
-  **MOSTAPHA EL MAANI**
355, rue Mostapha El Maâni
-  **MOULAY ISMAIL**
80, Bd My Ismail
-  **MOULAY YOUSSEF**
Angle Bd My Youssef et rue Goulmima
-  **OUED DAOURA**
346 bis, Bd Oued Daoura - El Oulfa
-  **OUED EDDAHAB**
182, Bd Oued Eddahab - Jamila 7
-  **OUED EL MAKHAZINE**
40, Bd de Bordeaux
-  **OULAD ZIANE**
80, route Oulad Ziane
-  **OULED TALEB**
40, rue 18, lot. Ouled Taleb - Ain Chock
-  **OULMES**
Résidence les Lilas angle Bd Y. El Mansour
et Ishak Ben Hanine
-  **OUM RABII - ESPACE MASKANE**
Angle rue El Bachir Laâraj et rue Ahmed El Kadmiri

Tél. : 05 22 65 13 67
Fax : 05 22 47 75 92

Tél. : 05 22 25 66 89
Fax : 05 22 23 05 77

Tél. : 05 22 25 49 90
Fax : 05 22 23 08 28

Tél. : 05 22 38 95 09
Fax : 05 22 57 07 51

Tél. : 05 22 81 06 07
Fax : 05 22 81 35 67

Tél. : 05 22 56 77 71
Fax : 05 22 37 41 32

Tél. : 05 22 31 09 57
Fax : 05 22 44 03 46

Tél. : 05 22 56 98 91
Fax : 05 22 47 75 49

Tél. : 05 22 44 52 05/06
Fax : 05 22 44 51 22

Tél. : 05 22 52 14 99
Fax : 05 22 52 60 72

Tél. : 05 22 26 38 01
Fax : 05 22 20 60 75

Tél. : 05 22 40 98 30
Fax : 05 22 47 76 36

Tél. : 05 22 48 03 17
Fax : 05 22 27 13 55

Tél. : 05 22 93 47 00/71
Fax : 05 22 93 47 90

Tél. : 05 22 37 80 07/13
Fax : 05 22 56 89 12

Tél. : 05 22 22 69 91/92
Fax : 05 22 20 07 87

Tél. : 05 22 44 03 42
Fax : 05 22 44 45 26

Tél. : 05 22 52 19 13
Fax : 05 22 50 75 87

Tél. : 05 22 77 44 61
Fax : 05 22 47 74 09

Tél. : 05 22 99 37 85/49
Fax : 05 22 99 37 27

-  **PALMIER**
38, Bd du 9 Avril
-  **PANORAMIQUE**
373, Bd Panoramique
-  **PHARE**
Angle Av. du Phare et rue Bab Al Irfane
-  **ROCHES NOIRES**
Angle Bd Ambassadeur Ben Aïcha et
rue Abou Mousslim Al Khourassani
-  **SALMIA**
30-32, Bd Aljoulane
-  **SBATA**
412, Av. Commandant Driss Harti - Cité Djemaâ
-  **SBATA 6 NOVEMBRE**
436, angle Av. 6 novembre et Av. du Nil
-  **SIDI BERNOUSSI**
Lot. Amal III, Bd Abi Dar El Ghaffari, lot 187
-  **SIDI EL KHADIR**
82, lot. El Khair - Hay El Hassani
-  **SIDI MAAROUF**
157, route 1029, lot. Amine
-  **SIDI MOUMEN**
Angle Bd Lalla Asmaâ et rue Al Adarissa
-  **SOCRATE**
48, Rue Socrate
-  **STRASBOURG**
1, rue de Strasbourg
-  **VAL FLEURI**
Angle rue El Bachir Laâraj et Ahmed El Kadmiri
Plateau Maârif
- VICTOIRE**
182, rue de Strasbourg
-  **VOYAGEURS**
20, place Prince Sidi Mohammed - Belvédère
-  **ZERKTOUNI**
170, Bd Zerktoni
-  **ZERKTOUNI LES FLEURS**
15, angle Bd Zerktoni et rue Lucerne
-  **ZOUBIR**
Lot. N° 59, Bd Zoubir

Tél. : 05 22 23 79 50
Fax : 05 22 99 23 28

Tél. : 05 22 52 56 89
Fax : 05 22 87 12 31

Tél. : 05 22 36 51 20/21
Fax : 05 22 36 51 23

Tél. : 05 22 24 81 54/57
Fax : 05 22 24 81 49

Tél. : 05 22 56 97 33
Fax : 05 22 47 75 64

Tél. : 05 22 37 16 49
Fax : 05 22 55 17 13

Tél. : 05 22 55 59 42/48
Fax : 05 22 55 59 57

Tél. : 05 22 73 12 24
Fax : 05 22 73 92 33

Tél. : 05 22 93 26 25
Fax : 05 22 47 74 20

Tél. : 05 22 97 56 71/72
Fax : 05 22 58 13 84

Tél. : 05 22 70 25 57
Fax : 05 22 72 85 98

Tél. : 05 22 77 41 24
Fax : 05 22 47 74 41

Tél. : 05 22 31 33 74
Fax : 05 22 31 21 43

Tél. : 05 22 77 41 02
Fax : 05 22 25 45 22

Tél. : 05 22 30 79 32
Fax : 05 22 45 08 79

Tél. : 05 22 24 84 64
Fax : 05 22 24 94 25

Tél. : 05 22 47 10 28/29
Fax : 05 22 47 28 35

Tél. : 05 22 29 74 23
Fax : 05 22 20 57 48

Tél. : 05 22 93 09 66
Fax : 05 22 91 40 42

AGENCES - HORS CASABLANCA

 AGADIR AL FEDDYA Imm. 10, Av. Hassan II - Quartier Dakhla	Tél. : 05 28 22 96 97/79 Fax : 05 28 22 99 56	 BOUZNIKA Av. Allal Ben Abdellah	Tél. : 05 37 74 35 88 Fax : 05 37 74 35 67
 AGADIR AL INBIAAT 7, 8 Complexe Al Amal, Avenue Hassan II	Tél. : 05 28 82 80 72 Fax : 05 22 47 76 39	 CHEFCHAOUEN Place Mohammed V	Tél. : 05 39 98 94 01 Fax : 05 22 47 74 08
 AGADIR AL MOUQUAOUAMA Place des taxis, imm. Bakrim - Quartier Industriel	Tél. : 05 28 82 06 92 Fax : 05 28 84 76 49	 DAKHLA Av. Mohammed V	Tél. : 05 28 89 73 61 Fax : 05 28 89 88 61
 AGADIR CENTRE Av. des FAR, imm. T	Tél. : 05 28 84 01 88 Fax : 05 28 84 10 11	 DRIOUCH 90-92, Bd Hassan II - Province de Nador	Tél. : 05 36 36 61 08 Fax : 05 36 36 65 30
 AGADIR CITE UNIVERSITAIRE 64, Bd Messaoud El Wakfaoui - Hay Assalam	Tél. : 05 28 21 30 28 Fax : 05 28 22 11 05	 EL JADIDA 1, angle Av. Al Jamia El Arabia et rue Pierre Gresset	Tél. : 05 23 34 35 12 Fax : 05 23 35 12 46
 AGADIR DCHEIRA 34, Bd Bir Anzarane	Tél. : 05 28 27 16 18 Fax : 05 28 27 15 59	 EL JADIDA SAADA Rés. Najmat Aljanoub, Imm. B - Quartier du Phare	Tél. : 05 23 35 46 33/42 Fax : 05 23 35 44 75
 AGADIR FOUNTY Rés. Tafraout, lot 11-8 - Cité Founty	Tél. : 05 28 21 52 85 Fax : 05 28 21 52 86	 EL JADIDA SIDI MOUSSA Bd Bir Anzarane - Route de Marrakech	Tél. : 05 23 35 24 29 Fax : 05 23 35 23 90
 AGADIR OUFELLA Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V	Tél. : 05 28 84 67 28/29 Fax : 05 28 84 67 30	 EL KELAA DES SRAGHNA Angle Bd Mohammed V et Av. Allal Ben Abdallah Quartier Souguia	Tél. : 05 24 41 25 73 Fax : 05 24 41 25 77
AGADIR OUFELLA - ESPACE MASKANE Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V	Tél. : 05 28 84 86 03 Fax : 05 22 47 76 31	 ERFOUD Angle Av. Moulay El Hassan et Bd Moulay Ismail	Tél. : 05 35 57 89 09 Fax : 05 35 57 89 10
 AGADIR TADDART 65-68 Av. des FAR, rés. Tiguemi	Tél. : 05 28 82 33 21 Fax : 05 28 82 31 06	 ESSAOUIRA 12, rue Abdallah Bnou Yacine	Tél. : 05 24 47 58 19 Fax : 05 24 47 52 47
 AGADIR TALBORJT Imm. Marhaba, angle Av. 29 février et Bd Mohammed Cheikh Saâdi	Tél. : 05 28 82 22 35 Fax : 05 28 84 48 38	 FES AL BARAKA 129, lot. Al Baraka - Quartier Bensouda	Tél. : 05 35 72 98 50 Fax : 05 35 65 55 73
 AHFIR Angle Bd de Berkane et rue de la Résistance	Tél. : 05 36 62 70 91 Fax : 05 36 62 70 93	 FES AL HADIKA Route de Meknès Al Baraka	Tél. : 05 35 75 45 18 Fax : 05 22 47 74 06
 AIN TAOUJDATE Ain Taoujdate centre, route de Fès - Province de Meknès	Tél. : 05 35 44 01 19 Fax : 05 35 44 05 02	 FES ALLAL B. ABDALLAH Angle rue Lalla Fatima Zahra et Bd Allal Ben Abdellah	Tél. : 05 35 94 01 83 Fax : 05 22 47 75 70
 AIT MELLOUL Angle rte de Tiznit et rue de l'hôpital, lot Guichard Province d'Agadir	Tél. : 05 28 24 04 72 Fax : 05 28 24 07 75	 FES ATLAS Av. du Roi Houssein de Jordanie, rés. Tarik Route d'Imouzzer	Tél. : 05 35 64 16 96 Fax : 05 35 65 94 37
 AL HOCEIMA 108, Bd Mohammed V	Tél. : 05 39 98 26 06 Fax : 05 39 98 12 84	 FES BAB FTOUH 14-16, Bd Al Watan	Tél. : 05 35 64 99 52 Fax : 05 35 63 05 26
 ASSILAH 13, Av. Imam Assili	Tél. : 05 39 41 63 44 Fax : 05 39 41 64 42	 FES BADR 9, rés. Nakhla - route Ain Smen	Tél. : 05 35 61 05 62 Fax : 05 35 61 05 11
 AZEMMOUR 31 Av. Mohammed V, lot. AL Qods	Tél. : 05 23 34 70 84 Fax : 05 22 47 76 00	 FES DAR DBIBEGH Angle Av. Hassan II et rue Ribat Al Kheir	Tél. : 05 35 93 00 78 Fax : 05 35 94 07 68
 AZROU Bd Hassan II - Ahadaf	Tél. : 05 35 56 06 30/33 Fax : 05 35 56 06 26	 FES EL WAFI Av. El Wafi - route de Sefrou	Tél. : 05 35 61 99 27 Fax : 05 22 47 75 57
 BEN AHMED 18, Bd Moulay Abdellah - Quartier Administratif	Tél. : 05 23 40 71 23 Fax : 05 23 40 86 83	 FES MOULAY IDRIS Angle Av. Abou Oubeida Ibnou Al Jarrah et rue Abou Hanifa	Tél. : 05 35 62 12 79 Fax : 05 35 93 14 38
 BENI-MELLAL 263, Bd Mohammed V	Tél. : 05 23 48 38 19 Fax : 05 23 48 30 40	 FES NARJISS 196-198 lot. El Ouafa - route de Sefrou	Tél. : 05 35 61 44 73/74 Fax : 05 35 61 44 71
 BENI-MELLAL HASSAN II 38, Bd Hassan II	Tél. : 05 23 48 02 39 Fax : 05 23 48 04 35	 FES RAS CHERRATINE 52, rue Ras Cherratine	Tél. : 05 35 63 35 90 Fax : 05 35 63 41 51
 BENSLIMANE 152, Avenue Hassan II	Tél. : 05 23 29 08 47 Fax : 05 22 47 74 68	 FES VILLE NOUVELLE Angle Bd Mohammed V et rue Mokhtar Soussi	Tél. : 05 35 62 57 51 Fax : 05 35 65 44 82
 BERKANE 44, Bd Mohammed V	Tél. : 05 36 61 05 10 Fax : 05 36 61 45 10	 FKIH BEN SALAH 1, Bd Mohammed V	Tél. : 05 23 43 86 27/28 Fax : 05 23 43 86 29
 BERKANE BENI SNASSEN Angle rue Drâa et Bd Echouhada - Hay Al Massira	Tél. : 05 36 61 35 63 Fax : 05 36 61 35 65	 FNIDEQ Av. Mohammed V	Tél. : 05 39 67 52 90/91 Fax : 05 39 67 52 86
 BERKANE ESSAADA Angle Bd Mohammed V et rue Atlas Sidi Slimane Cherâa	Tél. : 05 36 25 53 91 Fax : 05 36 25 53 89	 GUELMIM 198-200, Bd Youssef Ben Tachfine	Tél. : 05 28 87 32 23 Fax : 05 28 87 32 10
 BERKANE HASSAN II 260, Bd Hassan II	Tél. : 05 36 23 19 50 Fax : 05 36 23 19 44	 GUERCIF Angle Bd Moulay Youssef et rue des Almohades Quartier Al Farah	Tél. : 05 35 67 56 27 Fax : 05 35 67 60 10
 BERRECHID 57, rue Averoès	Tél. : 05 22 33 72 33 Fax : 05 22 32 40 98	 HAD BELFAA Lot. Boudi Abdellah - Province Chtouka Aït Baha	Tél. : 05 28 82 18 60 Fax : 05 28 20 95 86
 BERRECHID EZZAHRA 19, Bd Mohammed V - Hay Al Youssr	Tél. : 05 22 32 67 09 Fax : 05 22 32 67 07	 HARHOURA Av. Prince Moulay Abdellah	Tél. : 05 37 64 50 39 Fax : 05 37 64 51 30

 **INEZGANE**
Bd Mohammed V

 **KENITRA BIR RAMI**
5, lot. Al Wahda, Av. Mohammed V, Bir Errami

 **KENITRA KHABBAZAT**
2, angle rue 9 et Bd Mohammed V

 **KENITRA MOHAMMED V**
Angle Av. Mohammed V et rue Sebou

 **KENITRA MOULAY ABDELAZIZ**
2, angle Bd Mohammed Diouri et Bd My Abdelaziz

 **KENITRA OULED OUJH**
87, bloc I

 **KHEMISSSET**
53, angle Av. Mohammed V et rue Volubilis

 **KHENIFRA**
11, Bd Zerkoutni - Cité Ennajah

 **KHOURIBGA**
20, rue Moulay Idriss

 **KHOURIBGA ZELAKA**
Bd Moukaouama, Hay Al Qods, n° 1107

 **KSAR EL KEBIR**
15, route de Larache, lot Ben Aatallah

 **LAAYOUNE**
190, Av. Chahid Bouchraya - Place Dchera

 **LARACHE**
20, Bd Mohammed V

 **MARRAKECH A. EL KHATTABI**
176, Bd Abdelkrim El Khattabi

MARRAKECH A. EL KHATTABI - ESPACE MASKANE
176, Bd Abdelkrim El Khattabi

 **MARRAKECH AL MASSAR**
607, lot. Massar - Route de Safi

 **MARRAKECH AL MASSIRA**
Doha Forum du Sud - Hay Al Massira II

 **MARRAKECH ARSET LAMAACH**
129, rue Houmane El Fetouaki

 **MARRAKECH BAB DOUKKALA**
Av. Hassan II, Imm. des Habous

 **MARRAKECH DAUDIATE**
3, Av. Allal El Fassi, lot. Bokar, Imm. E

 **MARRAKECH DOUAR EL ASKAR**
10, Bd d'Essaouira

 **MARRAKECH GUELIZ**
215, Av. Mohammed V

 **MARRAKECH MEDINA**
43, rue Bab Agnaou

 **MARRAKECH SIDI ABBAD**
312, Bd Prince Moulay Abdellah

 **MARRAKECH TENSIFT**
Angle Bd Allal El Fassi et Bd Abdelkrim Khattabi

 **MARRAKECH VICTOR HUGO**
14, Camp Lghoul - route de Targa

 **MEKNES BAB BERRIMA**
1-2, Bab Berrima, Av. du Mellah

 **MEKNES HAMRIA**
28, Bd Mohammed V

 **MEKNES HOTEL DE VILLE**
13, Bd Mohammed El Mekkassi (ex rue de Ghana)

 **MEKNES IBN SINA**
Rés. Alia, Av. des FAR - route de Fès/Meknès

Tél. : 05 28 83 22 55
Fax : 05 28 33 43 85

Tél. : 05 37 36 15 38
Fax : 05 22 47 75 79

Tél. : 05 37 37 86 45
Fax : 05 37 36 30 13

Tél. : 05 37 32 05 10
Fax : 05 37 37 97 86

Tél. : 05 37 37 04/05
Fax : 05 37 37 11 42

Tél. : 05 37 32 01 70
Fax : 05 37 35 23 89

Tél. : 05 37 55 62 28
Fax : 05 37 55 49 39

Tél. : 05 35 38 46 27/29
Fax : 05 35 38 46 31

Tél. : 05 23 56 28 22
Fax : 05 23 56 55 61

Tél. : 05 23 49 61 48
Fax : 05 23 49 61 38

Tél. : 05 39 90 24 25
Fax : 05 39 90 24 26

Tél. : 05 28 99 52 06/07
Fax : 05 28 99 52 08

Tél. : 05 39 91 27 08
Fax : 05 39 91 27 09

Tél. : 05 24 43 73 26/44
Fax : 05 24 43 67 79

Tél. : 05 24 43 41 92/97
Fax : 05 24 42 04 41

Tél. : 05 24 33 52 13
Fax : 05 22 47 74 73

Tél. : 05 24 34 59 63
Fax : 05 24 34 59 37

Tél. : 05 24 38 96 62
Fax : 05 24 44 24 62

Tél. : 05 24 43 63 96
Fax : 05 24 43 79 92

Tél. : 05 24 33 28 56/57
Fax : 05 24 33 28 58

Tél. : 05 24 34 43 52
Fax : 05 24 49 09 26

Tél. : 05 24 43 40 67
Fax : 05 24 43 17 11

Tél. : 05 24 44 22 35
Fax : 05 24 42 68 76

Tél. : 05 24 31 26 39
Fax : 05 24 31 26 35

Tél. : 05 24 30 33 17
Fax : 05 24 30 33 08

Tél. : 05 24 43 66 18
Fax : 05 24 43 66 24

Tél. : 05 35 53 49 54
Fax : 05 35 55 37 96

Tél. : 05 35 52 00 20
Fax : 05 35 51 38 00

Tél. : 05 35 52 55 87
Fax : 05 22 47 76 44

Tél. : 05 35 52 39 60/61
Fax : 05 35 52 40 15

 **MEKNES MARJANE**
41, Route Agouray, lot. Marjane II

 **MEKNES OUISLANE**
Lot Cadem, n°124

 **MEKNES ROUAMZINE**
Angle Av. My Ismail et Bd Benzidane, Complexe Habous Bab Bou Ameir

 **MEKNES ZITOUNE**
Lot. Ismalia, lot 60, rue 2 n° 22

 **MIDELT**
Av. Hassan II

 **MOHAMMEDIA EL ALIA**
Bd Monastir n° 103, Derb Chabab A - El Alia

 **MOHAMMEDIA HASSANIA**
174, Bd Al Moukawama, lot. Hassania I

 **MOHAMMEDIA JRIDA**
Rue Abderrahmane Serghini

 **MONTE ARUI**
323, Bd Hassan II

 **NADOR AL MASSIRA**
Angle Av. Hassan II et Bd Youssef Ben Tachfine

 **NADOR FAR**
191, Av. des FAR

 **NADOR SIDI ALI**
64, Av. Mohammed V

 **NADOR TAOUIMA**
476/482, Bd Taouïma

 **OUARZAZATE**
Angle Bd Mohammed V et Bir Anzarane Cité Moukaouama

 **OUED ZEM**
Angle Bd Mohammed V et rue Laâyoune

 **OUJDA ALLAL EL FASSI**
2, Bd Allal El Fassi - Dhar M'Halla

 **OUJDA BADR**
Angle Bd d'Ahnfir et rue Archimède

 **OUJDA BOUDIR**
160, rue Boudir

 **OUJDA JAOUHARA**
N° 4 Av. Malika El Fassi

 **OUJDA PLACE 16 AOUT**
30, Bd Mohammed V

 **OUJDA SI LAKHDAR**
13, route de Taza, lot. Boulouiz

 **OUJDA SIDI ABDELWAHAB**
157, rue Lieutenant Belhoucine

 **OUJDA SIDI MAAFA**
Bd Ennakhil - Hay El Qods

 **OULAD TEIMA**
Bd Mohammed V - Province de Taroudant

 **RABAT ABDELMOUMEN**
37, rue Abdelmoumen

 **RABAT AGDAL**
78, angle rue Fal Ould Oumeir et rue Atlas

 **RABAT ALLAL BEN ABDALLAH**
21, Av. Allal Ben Abdallah

 **RABAT AVENUE D'ALGER**
23, Av. d'Alger

 **RABAT AVENUE DE FRANCE**
18, Avenue de France Agdal

Tél. : 05 35 46 85 28
Fax : 05 35 46 81 05

Tél. : 05 35 54 88 47
Fax : 05 35 54 88 41

Tél. : 05 35 53 33 61
Fax : 05 35 55 49 18

Tél. : 05 35 53 78 06
Fax : 05 22 47 72 66

Tél. : 05 35 36 02 65
Fax : 05 22 47 75 12

Tél. : 05 23 32 34 56
Fax : 05 23 30 27 50

Tél. : 05 23 28 51 58
Fax : 05 23 28 51 55

Tél. : 05 23 32 23 14
Fax : 05 23 32 10 70

Tél. : 05 36 36 28 10
Fax : 05 36 36 27 97

Tél. : 05 36 60 39 85
Fax : 05 36 33 68 29

Tél. : 05 36 33 14 65
Fax : 05 36 33 17 89

Tél. : 05 36 60 60 24
Fax : 05 36 33 06 64

Tél. : 05 36 33 68 54
Fax : 05 22 47 74 40

Tél. : 05 24 88 27 26
Fax : 05 24 88 24 99

Tél. : 05 23 41 05 45
Fax : 05 23 41 06 01

Tél. : 05 36 74 69 97/98
Fax : 05 36 74 69 97

Tél. : 05 36 68 75 53
Fax : 05 36 68 75 44

Tél. : 05 36 68 75 10
Fax : 05 36 68 77 61

Tél. : 05 36 51 54 56
Fax : 05 22 47 73 53

Tél. : 05 36 68 26 96
Fax : 05 36 70 10 34

Tél. : 05 36 51 05 58
Fax : 05 36 51 07 01

Tél. : 05 36 68 22 73
Fax : 05 36 70 01 04

Tél. : 05 36 50 51 58
Fax : 05 22 47 74 03

Tél. : 05 28 52 62 63
Fax : 05 28 52 74 22

Tél. : 05 37 70 05 77
Fax : 05 37 20 66 15

Tél. : 05 37 67 20 13
Fax : 05 37 67 48 51

Tél. : 05 37 72 19 61
Fax : 05 37 73 24 32

Tél. : 05 37 20 41 83
Fax : 05 37 20 80 28

Tél. : 05 37 77 90 99
Fax : 05 22 47 74 05

 **RABAT BAB TAMESNA**
Angle Av. Hassan II et Av. Madagascar - Diour Jamaâ

 **RABAT BIN EL OUIDANE**
Angle Av. Bin El Ouidane et rue Dayet Aoua - Agdal

 **RABAT EL MENZEH**
1119, Hay El Menzeh - Cité Yacoub Al Mansour

 **RABAT ENNAKHIL**
Lot. n° 10, Av. Ennakhil, Imm. 2 - Hay Ryad

 **RABAT NAHDA**
12, rés. Al Waha n° 8

 **RABAT MABELLA**
51, Av. Tadla Mabella

 **RABAT MEGA MALL**
Centre Com. Méga Mall, km 4,2, Av. Imam Malik
Route Zaërs - Souissi

 **RABAT OCEAN**
52, rue Abdelkrim Al Khattabi

 **RABAT RYAD**
Secteur 3, lot 23, n° 6, Imm. Assanaoubar

 **RABAT SOUISSI**
Km 2,500, route des Zaërs

 **RABAT YACOUB EL MANSOUR**
59, Av. Al Massira Al Khadra

 **SAFI**
Angle rue du R'bat et rue Abdelmoumen Ben Ali

 **SAFI PLATEAU**
Angle rue Ahmed Taïb Benhima
et rue Driss Ben Abdellah

 **SALE MEDINA**
Av. du 2 Mars

 **SALE MOHAMMED V**
13, Av. Mohammed V (face cinéma Opéra)

 **SALE TABRIQUET**
Av. Mohammed V, lot. Karima, lot n° 202

 **SEBT OULED NEMMA**
103, Bd Hassan II

 **SEFROU**
69, lot. Idaougnidef - Hay Benseffar

 **SELOUANE**
Angle Bd Mohammed V et rue Larache

 **SETTAT CHTAIBA**
6, Bd Zerkouni, rés. Assif - Quartier Nazlet Cheikh

 **SETTAT HASSAN II**
30, Av. Hassan II

 **SIDI BENNOUR**
Av. des FAR

 **SIDI KACEM**
1, Bd Mohammed V, rés. Al Manar

 **SIDI SLIMANE**
22, angle Av. Hassan II et Av. Bir Anzarane

 **SOUK EL ARBAA**
21, angle route de Tanger et route de Meknès

 **TAMENSOURT**
Complexe Administratif, Ville Nouvelle de Tamensourt
MARRAKECH

Tél. : 05 37 70 39 55
Fax : 05 37 20 54 20

Tél. : 05 37 67 43 52/53
Fax : 05 37 68 69 31

Tél. : 05 37 79 01 16
Fax : 05 37 79 88 68

Tél. : 05 37 56 57 20
Fax : 05 37 56 57 21

Tél. : 05 37 65 66 71
Fax : 05 37 65 60 97

Tél. : 05 37 75 73 02
Fax : 05 37 75 40 30

Tél. : 05 37 75 81 33
Fax : 05 37 75 56 05

Tél. : 05 37 72 24 06
Fax : 05 37 20 78 88

Tél. : 05 37 71 67 34/51
Fax : 05 37 71 67 87

Tél. : 05 37 75 25 30
Fax : 05 37 75 46 15

Tél. : 05 37 79 75 85
Fax : 05 37 28 20 95

Tél. : 05 24 46 23 30
Fax : 05 24 46 43 73

Tél. : 05 24 62 28 56
Fax : 05 24 62 29 77

Tél. : 05 37 78 28 16
Fax : 05 37 78 22 55

Tél. : 05 37 85 09 49
Fax : 05 37 85 09 50

Tél. : 05 37 85 17 60
Fax : 05 37 85 05 31

Tél. : 05 23 47 14 62
Fax : 05 23 47 15 04

Tél. : 05 35 66 08 17
Fax : 05 22 47 75 38

Tél. : 05 36 35 85 61/62
Fax : 05 36 35 85 31

Tél. : 05 23 72 10 49
Fax : 05 22 47 74 39

Tél. : 05 23 40 45 56
Fax : 05 23 40 15 78

Tél. : 05 23 34 94 19
Fax : 05 23 34 94 53

Tél. : 05 37 59 05 53
Fax : 05 37 59 04 93

Tél. : 05 37 50 26 99
Fax : 05 37 50 06 98

Tél. : 05 37 90 24 69
Fax : 05 37 90 14 18

Tél. : 05 24 35 68 17
Fax : 05 22 47 75 82

 **TANGER AL MAJD**
Angle Av. Al Qods et rue C - Saâda

 **TANGER ANNASR**
Lot. Annasr n° 274 - Quartier Sidi Driss

 **TANGER ATLANTIQUE**
Lot 45, zone Logistique de la zone franche d'exportation

 **TANGER BEN DIBANE**
49, rue Chahid Ben Hammouch - Hay Florencia

 **TANGER BRANES**
50, Angle Av. Abi Zaara et rue Ibn Ardoun

 **TANGER CASTILLA**
160, Av. de Fès

 **TANGER CORNICHE**
Rue Abdellah Habti

 **TANGER GRAND SOCCO**
32, rue d'Italie

 **TANGER LIGUE ARABE**
Lot. Hadj Tatarsi n° 26 - Quartier Souriyine

TANGER LIGUE ARABE - ESPACE MASKANE
Lot. Hadj Tatarsi n° 26 - Quartier Souriyine

 **TANGER PASTEUR**
Angle Av. Mohammed V et rue Moussa Bnou Nousseir

 **TANGER SOUANI**
5, angle rue Atlas et Av. Moulay Abdelhafid
- Quartier Souani

 **TAOUNATE**
Bd Mohammed V

 **TAOURIRT**
Rue Moulay Abdellah

 **TAROUDANT**
4, Bd Mohammed V

 **TAZA**
70, Av. Allal Ben Abdallah

 **TEMARA CENTRE**
Av. Hassan II

 **TEMARA MASSIRA**
18, Av. Moulay Ali Chrif - Hay Al Firdaous

 **TETOUAN BAB NOUADER**
Angle Bd Prince Héritier Sidi Med
et Bd Youssef Ben Tachfine

 **TETOUAN SANIAT R'MEL**
4-6, Av. des FAR - Quartier My El Hassan

 **TETOUAN WILAYA**
Bd Allal Fassi - Quartier Touabel

 **TIFLET**
Tiflet Centre

 **TINERHIR**
1, Bd Mohammed V

 **TIT MELLIL**
Lot. Amal, lot n°12

 **TIZNIT**
Place Youssoufia - Ville Nouvelle

 **TIZNIT EL OBOUR**
Imm. Goujjani Bd Bir Anzarane - route de Guelmim

Tél. : 05 39 36 10 17
Fax : 05 39 36 12 12

Tél. : 05 39 38 17 46
Fax : 05 39 38 17 45

Tél. : 05 39 39 37 55/56
Fax : 05 39 39 37 57

Tél. : 05 39 95 51 87
Fax : 05 39 95 51 86

Tél. : 05 39 38 17 44
Fax : 05 39 38 17 43

Tél. : 05 39 32 59 54
Fax : 05 39 32 59 53

Tél. : 05 39 94 60 92
Fax : 05 22 47 75 66

Tél. : 05 39 93 53 55
Fax : 05 39 37 20 30

Tél. : 05 39 94 61 68
Fax : 05 39 32 17 55

Tél. : 05 39 32 36 00/01
Fax : 05 22 47 73 92

Tél. : 05 39 93 19 16
Fax : 05 39 93 33 55

Tél. : 05 39 31 73 09
Fax : 05 39 31 72 89

Tél. : 05 35 68 80 42
Fax : 05 22 47 74 07

Tél. : 05 36 69 85 46/77
Fax : 05 36 69 86 02

Tél. : 05 28 85 12 52
Fax : 05 28 85 10 20

Tél. : 05 35 67 48 67
Fax : 05 35 67 31 10

Tél. : 05 37 74 06 39
Fax : 05 37 74 06 59

Tél. : 05 37 61 41 86
Fax : 05 37 61 41 76

Tél. : 05 39 70 39 70
Fax : 05 39 70 39 90

Tél. : 05 39 99 11 44
Fax : 05 39 99 79 43

Tél. : 05 39 99 80 04
Fax : 05 39 99 79 97

Tél. : 05 37 51 00 55
Fax : 05 22 47 73 43

Tél. : 05 24 83 41 43
Fax : 05 24 83 33 95

Tél. : 05 22 33 18 74
Fax : 05 22 33 19 58

Tél. : 05 28 86 24 69
Fax : 05 28 86 27 74

Tél. : 05 28 60 29 28
Fax : 05 22 47 73 37

 Agence dotée d'un Guichet Automatique Bancaire

RÉSEAU À L'ÉTRANGER

SUCCURSALE DE PARIS
13, Av. de Clichy, 75 017 Paris - France

Tél. : +33 (0) 1 45 22 83 01
Fax : +33 (0) 1 42 93 08 87